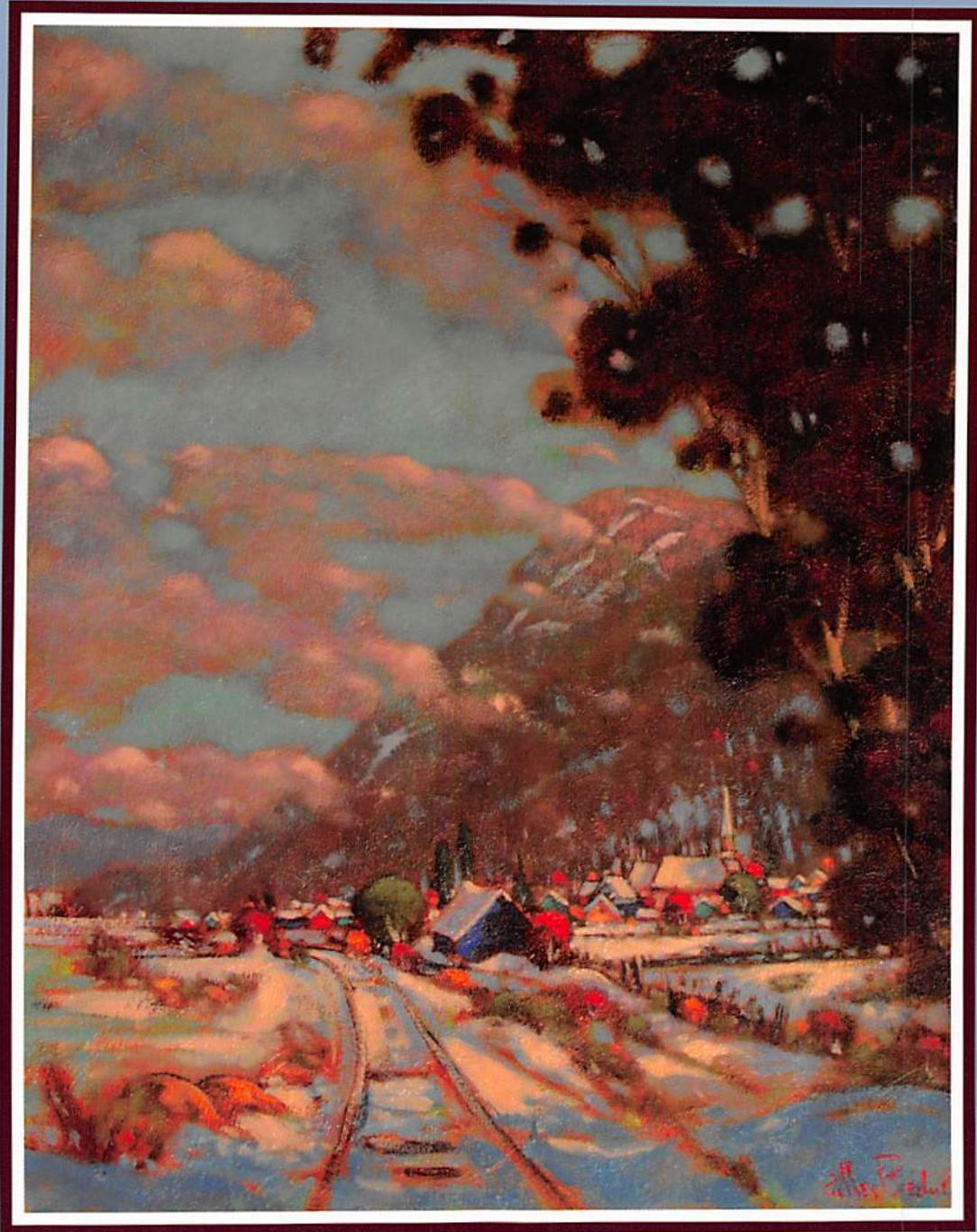


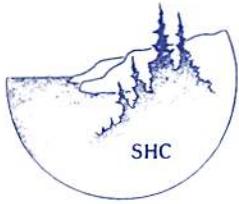
REVUE D'HISTOIRE
DE CHARLEVOIX

Numéro 45

Février 2004



*Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François
Un trésor dans la montagne*



La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Mgr Félix-Antoine Savard : la mer, la terre et la forêt.

Membres bienfaiteurs à vie (500\$ et plus)

Alarmes et Extincteurs Charlevoix	Fondation René-Richard	André P. Plamondon
Auberge La Maison Otis	Abbé Bertrand Fournier	Maurice Potvin
Auberge La Pinsonnière	Georges Fournier	Réjeanne Sheehy
Yvon Bellemare et Janine Tourville	Raymond Gariépy	Andrée Simard-Bourassa
Jean-Pierre Bouchard	M et Mme Leslie H. Gault	Walter et Mary Schatz
Martin Brisson	Léonard et Aurore Gauthier	Cyril Simard
Janet C. Casey	Fernand Harvey	Yolande Simard-Perrault
M. et Mme Francis H. Cabot	Julienne Jauvin-Rochette	Rita Smookler-Simard
Casino de Charlevoix	Hydro-Québec	Huguette Tremblay
Rémi Clark	Imprimerie de Charlevoix Inc.	Jean Tremblay
Corporation municipale de l'Île-aux-Coudres	Fernand Labrie	Louis Tremblay
Bruno Côté	Laurent Lafleur	Louis-Marie Tremblay et Yvette Froment
Yolande et Pierre Dembowski	Pierre Legault	Ville de Clermont
Domaine Forget	Ghislaine et Claude Le Sauteur	Ville de Baie St-Paul
Famille Joseph A. Simard (SIMCOR inc.)	Petites Franciscaines de Marie	J.C. Roger Warren
	Mun. de Notre-Dame-des-Monts	

Membres bienfaiteurs à vie (100\$ à 499\$)

Alimentation Lapointe et Frères	Jean Dufour	MRC de Charlevoix-Est
Auberge de La Courtepointe	Antonio Gaudreault	Hélène et Jean Pelletier
Rosaire Bertrand	André Gervais	Gilles Poulin
Léonce Brassard	Anne-Marie Groulx	Restaurant Sur la Côte
Paul-André et Danielle Carpentier	Charles Lapointe	Martin Rochette
Francine Gastonguay - Laurin	La Villa du Cap Blanc	Diane et Jean-François Sauvé
Caisse populaire de Saint-Hilarion	André Maltais	François Tremblay et Nicole Imbeau
Simone Ethier-Clarke	André Morin	Jeanne L. Warren
Johanne Desrochers		

Membres de soutien (40\$ à 99\$)

Abitibi consolidated	Donald Desgagnés	Gaudias Harvey	Lise et Pierre Sévigny
ABS Photo	Germain Desmeules	Robert Harvey	Gabrielle Simard-Dumont
Âge d'or de Saint-Aimé-des-Lacs	Claude Despins	Raymond Labbé	Claude St-Charles
Louis Asselin	Gérard Doyon	Alain Lapointe	Syndicat des enseignants et enseignantes de Charlevoix
Louis Bhéret	Philippe Dubé	Claude Lapointe	Sébastien Thibeault
J. Bruno Blackburn	Jean-Marc Dufour	Fernand Lapointe	Abbé Adalbert Tremblay
Madeleine Boies-Fortier	Julien Dufour	Réal Lapointe	Francis A. Tremblay
Neil J. Bouchard	Louis Dufour	John Maguire	George-Étienne Tremblay
Louisa Boulianne	Louis-Philippe Filion	Robert Marcotte	Gilles Tremblay
Lyne Brassard	Luc Filion	Pierre G. Martel	Guy Tremblay
Ulysse Brassard	Hélène Fortier	René Martin	Jean-Marie Tremblay
Caisse populaire de La Malbaie	Réal Gaudreault	André Michaud	Julie Tremblay-Bélanger
Caisse populaire de Clermont	Ginette Gauthier	Réjane Michaud-Huot	Réjean Tremblay
Paul-Émile Carrier	Janine Gauthier	Michel Néron	Raymond Tremblay
Claude L. Casgrain	Serge Gauthier	Laurent Ouellet	Thomas-Louis Tremblay
Réginald Castonguay	Yvon et Elisabeth Gauthier	Jean-Denis et Marthe Paquet	Thérèse Tremblay
Agathe Cayer et Charles-H. Bolduc	Jasmine Gilbert	Jean-Pierre Paquet	Gilles Turcotte
Francine & Victor Cayer	Magella Girard	Yvon Racine	Bernadette Veilleux
Henri Chaperon	Guy Godin	Adrien L. Ringuette	Ville de La Malbaie
Hénédine Couturier	Danielle Gonthier	Contran Rouleau	Lise Boies-Waldman
Martial Dassylva	Clément Gravel	Jean-Roch Roy	Denis Zaccardelli
	Christian Harvey	Sylviane Savard-Boulanger	

Revue d'histoire de Charlevoix

Numéro 45, Février 2004
10\$ l'exemplaire

Comité de rédaction
Serge Gauthier
Christian Harvey
Jean-Baptiste Bouchard
Jean Labbé
Antoine Neyron

Conseil d'administration
de la Société d'histoire de Charlevoix
Serge Gauthier (Président)
Luc Fillion (Vice-président)
Christian Harvey (Secrétaire-trésorier)
Richard Bergeron
Guy Godin

Rédaction des textes pour ce numéro :
Serge Gauthier
Christian Harvey
Gaston Ouellet

Couverture : "De la mer à la montagne"
Acrylique 20" x 24"
Gracieuseté de Gilles Bédard et de la
Galerie Iris de Baie-Saint-Paul

Adresse postale de la
Société d'histoire de Charlevoix
C.P. 172, La Malbaie, Qc G5A 1T7
Téléphone: (418) 439-0647
Télécopieur: (418) 439-1110
Courriel: shdc@charlevoix.net
WEB: www.charlevoix.net/
societedhistoiredecharlevoix

Le bureau de la Société d'histoire de
Charlevoix est situé au 99-A, Principale,
Saint-Aimé-des-Lacs.

Il est possible de rencontrer un
responsable de la Société d'histoire de
Charlevoix et de consulter les archives de
notre organisme à cette adresse en
prenant toutefois un rendez-vous au
préalable.

La Société d'histoire de Charlevoix
reconnait l'aide financière du
Gouvernement du Canada, par
l'entremise du programme d'aide aux
publications (PAP), pour ses dépenses
d'envoi postal.

La Société d'histoire de Charlevoix est
membre de la Fédération des Sociétés
d'histoire du Québec (FSHQ)

Abonnement : 25\$ par année pour
recevoir les parutions régulières de la
Revue d'histoire de Charlevoix

Impression:
Imprimerie de Charlevoix, La Malbaie

Port de retour garanti
Envoi de publication
Enregistrement no. 0728039

Dépôt légal 1er trimestre 2004
ISSN 0829-2183

La Société d'histoire de Charlevoix laisse
aux auteurs la responsabilité de leurs
propos. Tous droits réservés.

Présentation

Notre époque est-elle terne et même sombre ? Nous ne vivons plus aux temps des épopées héroïques et des découvertes. Les grands moments historiques semblent se faire plus rares et paraissent le plus souvent très peu encourageants pour l'avenir. Cela est vrai pour les nations, comme pour les régions. Mais regardons-nous toujours avec attention?

À Petite-Rivière-Saint-François et dans Charlevoix, il s'est trouvé des gens assez hardis pour rêver et rêver encore à une montagne et à son trésor: un fantastique projet de centre de ski élevé face au fleuve comme un défi immense. Et ils y ont cru si fermement que même les obstacles les plus importants furent levés, afin de concrétiser un véritable miracle dans la montagne, ce joyau régional que constitue désormais le centre de ski Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François.

L'affaire est aussi économique. Petite-Rivière-Saint-François et toute la région de Charlevoix reçoivent d'importantes retombées suite aux activités du Massif. Toutefois, plus encore, il a été question dans ce projet de préserver un cadre écologique, de respecter un milieu, de ne pas sombrer trop vite et tristement dans le gigantisme effréné. Le Massif de Petite-Rivière, c'est aussi comme l'affirme Gaston Ouellet dans ce numéro, une montagne qui constitue une « maîtresse exigeante ». C'est presque, en fait, une véritable histoire d'amour.

Il faut bien regarder. Notre temps connaît aussi ses épopées magnifiques. Elles ne paraissent pas toujours clairement. Il faut savoir les distinguer. Elles se forgent au fil du temps, patiemment, comme c'est le cas du projet de centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François. Et il faut raconter sans tarder ces histoires de détermination et de courage afin de se convaincre qu'il existe encore, de nos jours, des trésors dans la montagne et qu'il suffit parfois d'y croire fort et longtemps pour qu'ils se révèlent finalement.

Bonne lecture et bon hiver à Petite-Rivière-Saint-François et dans Charlevoix !

SERGE GAUTHIER
Président de la Société
d'histoire de Charlevoix



Coll. Le Massif

LE MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Un trésor dans la montagne

Par Serge Gauthier
et Christian Harvey

Au commencement, il y avait le fleuve. Mais aussi « quelques prairies et une petite rivière [...] ». Nous sommes alors en 1603, Samuel de Champlain remarque le secteur. Toutefois, outre quelques « Sauvages [qui] cabannent quelquefois », il faudra attendre 1675 pour que Claude Bouchard soit le premier habitant sédentaire du lieu. D'ailleurs les Bouchard, les Simard, les Lavoie, les Bluteau, les Tremblay, les Racine sont autant de patronymes parmi quelques autres témoignant du nom de familles installées, contre vents et marées, sur cette terre entre fleuve et montagnes où la volonté de « bâtir maison » se confronte sans cesse à une nature exigeante.

C'est que le village de Petite-Rivière se compose d'une étroite bande de terre rapidement acculée à la montagne. Lors de son passage à Petite-Rivière en 1749, le botaniste Pehr Kalm s'inquiète de l'avenir de cette population « assez pauvre », pratiquant une agriculture incertaine sur des terres victimes d'une érosion grandissante. Au 19^e siècle, lors de l'établissement de la mission de Saint-Placide, l'administration diocésaine

envisage sérieusement la venue prochaine dans cette nouvelle paroisse de résidents de Petite-Rivière obligés de quitter leurs terres et de s'établir plus haut en montagne à cause de cette érosion. Finalement, le mince espace de terres arables de Petite-Rivière est quelque peu protégé vers 1915 suite à



Petite-Rivière-Saint-François

la construction du chemin de fer. Une population stable se maintient par ailleurs à Petite-Rivière: elle atteint les 855 habitants en 1901, s'élève jusqu'à 1356 en 1961 et se fixe aujourd'hui à 742 résidents.

Tout autant que l'agriculture, c'est l'industrie navale et le cabotage qui

occupent les hommes de Petite-Rivière. Il se construit 63 navires (goélettes, sloops, vapeurs) à Petite-Rivière entre 1860 et 1959. Cette population n'est donc pas isolée et elle communique facilement avec l'extérieur durant la saison de navigation. La période hivernale amène un temps d'isolement, largement comblé par les relations communautaires et familiales très étroites qui unissent les habitants du village. La dernière goélette construite à Petite-Rivière, la Jean-Richard en 1959, marque la fin d'une époque mais n'empêche pas l'attrance naturelle des habitants de Petite-Rivière vers le fleuve d'où ils tirent toujours une partie de leur subsistance. Notons simplement la traditionnelle pêche aux anguilles si typique du lieu que le blason populaire de ses habitants en est devenu « les anguilles de Petite-Rivière ».

Mais, à Petite-Rivière, la montagne n'est pas une ennemie pour autant. Jean-Baptiste Bouchard originaire de Petite-Rivière, raconte comment la population locale se rendait fréquemment en montagne afin de faire de l'exploitation forestière:

Petite Rivière en 1749

« Voilà que de nouveau nous rencontrons des fermes bâties tout en bas près de la rive du fleuve, mais leur terre ne sont pas très étendues, car l'espace situé entre le pied de la colline et la rive ne dépasse pas une portée de mousquet; ce ne sont pourtant ici que fermes éparpillées tout le long du fleuve, et même une belle petite église appelée Petit Rivière(sic); on dit que les habitants d'ici sont assez pauvres, ce que je crois volontiers, et qu'ils doivent rarement voir le soleil; en effet celui-ci se cache derrière les montagnes situées à l'ouest et au pied desquels habitent ces gens, si bien qu'ils doivent être privés de soleil deux ou trois heures avant celle de son coucher réel. »

Pehr Kalm. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749.*

Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Bethune. Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1977. p. 343.

« La montagne est comme un obstacle avant 1970 [...] Il y a quelques bûcherons qui se font des chemins de bois et qui vont bûcher du bois de pitoune et qui descendent ça péniblement avec des chevaux et avec des attelages, des grands traîneaux qui descendent en « freinant » comme ils peuvent. Ces pauvres bêtes lorsqu'elles descendent la montagne et les chemins sont très à pic, très abrupts. Et ils accrochaient en arrière de ces chevaux-là une espèce d'amoncellements de bois, de billots, de pitounes de 4 pieds (peut-être 30 ou 40 pitounes) ça se traînait à l'arrière du cheval et ça avait deux fonctions: ça freinait l'affaire et le cheval pouvait descendre sans se blesser [...] ça réparait le chemin en faisant un tracé [...] les pattes du cheval s'enfonçaient dans la neige[...] »

La montagne, sans être un secteur totalement hostile, n'est donc pas un lieu facile d'accès ou largement fréquenté par la population de Petite-Rivière. La légende s'est même emparée de cette relation parfois difficile et fait ainsi de la montagne un site mystérieux voire merveilleux où des riverains vont à la recherche d'improbables trésors. Marthe

B. Hogue, historienne de Petite-Rivière, raconte ces histoires fantastiques dans son livre justement intitulé *Un trésor dans la montagne*. S'il est vrai que certains résidents de Petite-Rivière - mais finalement peu nombreux - ont cherché dans la montagne une richesse et des trésors insoupçonnés, il semble bien qu'aucun d'eux n'y trouva jamais la bonne fortune espérée... Toujours selon Marthe B. Hogue, l'abbé Adéodat Bouchard originaire de Petite-Rivière lui aurait dit au sujet des trésors dans la montagne « toutes ces légendes ça n'a rien de fondé; elles sont nées de la crédulité des gens... ». Mais, l'abbé Bouchard avait-il raison tant que cela? Et s'il s'était trouvé dans la montagne un trésor négligé que les gens de Petite-Rivière ont appris à découvrir?

Face au fleuve et dos à la montagne

Reconnu comme un village maritime, il n'était pas évident pour la population de Petite-Rivière d'imaginer qu'un jour la prospérité économique de leur localité puisse provenir de la montagne. En fait, aux dires de plusieurs résidents, personne ou presque ne s'intéresse au ski à Petite-Rivière avant les années 1970. Comme

le raconte Jean-Baptiste Bouchard, les jeunes de Petite-Rivière vont parfois se glisser dans la montagne mais cela est tout au plus un amusement: « Ces côtes de bois-là, on les utilisait quand on était jeunes pour se glisser. Donc on peut dire que le sport de la glisse à Petite-Rivière-Saint-François est très ancien. On se glissait avec des traîneaux [...] »

Jean-Baptiste Bouchard s'exprime au sujet des premiers skieurs à Petite-Rivière: « Quand il y a eu des jeunes de Petite-Rivière qui venaient des cours classiques [...] Ils avaient été à l'extérieur (Séminaire de Chicoutimi, Séminaire de Québec) et ils savaient de quoi avait l'air des skis. Ils côtoyaient des gens qui savaient faire du ski. Il y a quelques jeunes qui se risquaient, quelques étudiants un peu plus audacieux qui étaient sur des vieux skis avec des bottines usées. Ils se servaient des chemins forestiers en montagne pour descendre en ski. Imaginez le casse-gueule! C'était pas des chemins de 100 mètres de large [...] »

Mais l'idée même du développement d'une station de ski dans la région est

Un trésor dans la montagne

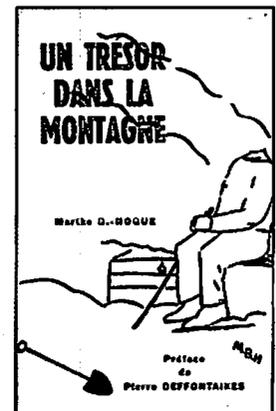
Parmi quelques histoires de trésor recueillies par Marthe B. Hogue à Petite-Rivière-Saint-François, le fait anecdotique suivant est sans doute l'un des plus pittoresques:

« Il y a environ soixante ans, Paul Bouchard a lui aussi touché un trésor dans les Prairies (Prairies). Veuve, sa mère, une courageuse femme, remplaçant le mari disparu, travaillait aux champs avec ses fils; un jour où tous étaient à l'ouvrage dans un pioché... Laissons parler Paul Bouchard:

- Il y avait une mâsure (tronc déchiqueté) de pin; ah...grosse!!! Elle avait bien quatre pieds de tour. On voyait ses racines courir loin. On piochait là-dedans et on enlevait des roches, quand tout à coup j'ai frappé du métal; j'ai gratté dessus, ça avait deux pieds de long et il y en avait à peu près trois pouces de découvert. C'est toujours bien un coffre-fort que j'ai dit à ma mère en laissant tomber ma pioche...En m'entendant, les autres sont tous venus voir et il n'y avait plus rien que du beau sable fin. Deux minutes avant le coffre était là, et j'y avais touché, il s'était transporté de place. Je me suis remis à creuser: creuse, creuse, je l'ai retrouvé à gauche, trois pieds plus bas; comme la première fois, ça sonnait le métal bien clair. Vous comprenez, on était pas riche, un trésor c'aurait fait notre affaire et ça me tracassait. J'ai été en parler au curé et à l'abbé Médéri et ils m'ont dit: Paul, ces affaires-là, on laisse ça là. Tu diras ça à ta mère. Pour que le coffre ne se sauve pas, il faudrait que tu tiennes ta main dessus et qu'un autre creuse autour.

Je suppose, ajoute le narrateur, qu'en tenant notre main sur le trésor, on tient en même temps le diable qui est dedans... On a laissé faire le coffre et on n'en a pas parlé à personne, on ne voulait pas que quelqu'un vienne faire des fouilles. Le Pioché terminé, ça s'est vite recouvert d'herbe, maintenant la place est perdue. C'est la première fois que j'en ouvre la bouche: ma femme, peut-être, est au courant, mais mes enfants n'en ont jamais rien entendu. Je vous raconte ça aujourd'hui...N'en parlez pas!

Marthe B. Hogue. *Un trésor dans la montagne*. Québec, Éditions Caritas, 1954. p. 131-132.



Page couverture du livre de Marthe B. Hogue

loin d'être évidente. À la vérité, les Charlevoisiens s'en préoccupent peu et il faudra deux journalistes à l'emploi du quotidien *Le Soleil* pour révéler l'idée d'exploiter un centre de ski à Petite-Rivière. Il s'agit de Jacques Desmeules et de Claude Larochelle qui s'avèrent les premiers promoteurs de cette idée jugée audacieuse en ce début de la décennie 1970.

En fait, vers 1970, l'industrie du ski commence à se développer grandement au Québec. Il s'effectue alors la création de nombreux centres de ski dont celui du Mont Sainte-Anne et du Mont Grand-Fonds dans la région de Québec. Ces centres de ski connaissent du succès mais aucun d'entre eux ne possède une dénivellation suffisante pour espérer accueillir des championnats olympiques. Dans cet esprit inspiré par l'olympisme et peut-être aussi par la tenue de jeux olympiques à Montréal prévue pour 1976, certaines personnes envisagent déjà l'organisation possible de jeux d'hiver à Québec. De ce fait, les journalistes Desmeules et Larochelle du *Soleil* recherchent comme d'autres personnes à ce moment des montagnes susceptibles de posséder la dénivellation permettant d'accéder aux critères olympiques. À l'automne 1970, Jacques Desmeules et Claude Larochelle se rendent à Petite-Rivière et escaladent le secteur de la Grande Pointe. Ils croient dès lors avoir trouvé à « 58 milles de Québec » un site qui pourrait devenir « la plus grande station de l'Est de l'Amérique ».

Les 13 et 14 janvier 1972, le journal *Le Soleil* place sur sa première page deux textes de Jacques Desmeules présentant l'idée d'établir une station de ski à Petite-Rivière-Saint-François. Dans un premier temps, le journaliste Desmeules décrit la progression rapide de la pratique du ski au Québec. Selon lui, une augmentation marquée du nombre de skieurs s'annonce au Québec, elle pourrait amener 335 000 nouveaux skieurs d'ici 1980. Toujours selon Jacques Desmeules, les centres de ski de la région de Québec ne peuvent suffire à remplir cette demande et un projet de centre de ski à Petite-Rivière-Saint-François semble très approprié dans ce contexte.

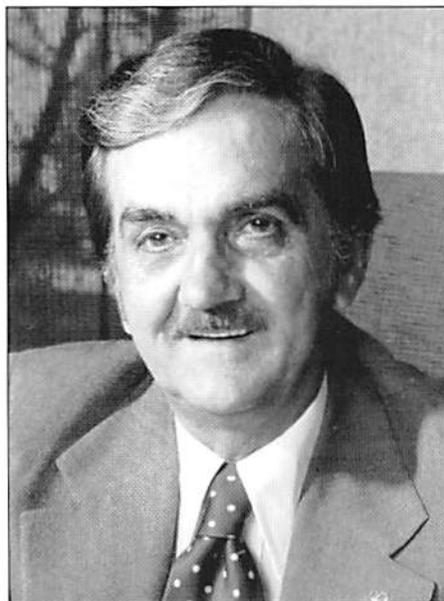
Dans son second article, daté du 14 janvier, Jacques Desmeules décrit un



Coll. Raymond Racine

Aimé Racine, un maire important dans l'histoire de Petite-Rivière-Saint-François

projet de centre de ski pouvant atteindre le coût de 10 millions et comprenant cinq aires de ski. Cependant déjà, le journaliste note qu'il sera difficile pour la future station de rencontrer les critères internationaux du ski: « Quoique un peu courte [aire de ski du Cap Maillard] pour des étapes olympiques de descente, on ne peut écarter des permissions spéciales telle que celle qui avait été accordée à Portillo au Chili lors des championnats mondiaux de la Fédération internationale de ski ». Quoiqu'il en soit, ces deux articles de Jacques Desmeules lancent véritablement le projet d'implantation d'un centre de ski à Petite-Rivière-Saint-François.



Coll. SHC

Raymond Mailloux, député provincial de Charlevoix de 1962 à 1985

Mais comment ces articles sont-ils reçus à Petite-Rivière-Saint-François? À peu près dans l'indifférence... Sur le plan régional, le journal *Le Confident* de Charlevoix fait écho aux articles parus dans *Le Soleil* dans son édition du 19 janvier 1972: « Charlevoix deviendra-t-il l'un des principaux points de mire des skieurs en Amérique du Nord? C'est en effet ce qui semble se dessiner devant l'immense potentiel qui se trouve dans nos murs, plus particulièrement sur les hauteurs du sympathique petit village de Petite-Rivière-Saint-François ».

Rapidement, l'idée a des retombées politiques. Le député provincial de Charlevoix, Raymond Mailloux, annonce en mars 1972 une subvention de 485 550\$ en vue de l'aménagement d'un centre de ski dans le cadre des projets d'initiatives municipales. Il est question de créer 400 emplois mais l'affaire n'avance pas si facilement. Le 24 août 1972, Claude Larochelle parle dans *Le Soleil* d'un projet de développement lancé trop rapidement: « C'était beaucoup trop vite. Il n'existait qu'un plan établi à la hâte, un genre d'ébauche, et aucune étude approfondie sur le terrain. Les 500 000\$ employés pour le défrichage des pistes auraient alors débouché sur le massacre des lieux. Le député Raymond Mailloux de Charlevoix fit le nécessaire pour empêcher ce gâchis ».

Cette première tentative s'avère donc presque un échec. Et pourtant, l'idée d'un centre de ski à Petite-Rivière-Saint-François est lancée et mieux encore l'administration municipale du lieu commence à s'y intéresser. Les maires Euclide Bouchard et puis surtout Aimé Racine prennent désormais le projet au sérieux. Le maire Aimé Racine en fait même son cheval de bataille pour le développement de sa municipalité. À la fin de 1972 et au début de 1973, le maire Racine ne lâche pas prise et il souhaite que des études soient entreprises au sujet du projet. Le maire Aimé Racine est un personnage considérable à Petite-Rivière-Saint-François. Au total, au cours de sa carrière, il aura été maire de la localité pendant 32 ans. Candidat libéral au niveau fédéral à l'élection de 1968, il ne parvient pas à déloger le conservateur Martial Asselin. Durant les années 1970, il se consacre avec ténacité au

développement du projet du centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François.

Il faut dire qu'au début des années 1970, selon Donald Bouchard, un résident de Petite-Rivière et qui sera maire de la localité dans les années 1980, la situation économique est alors catastrophique. Dans l'esprit du gouvernement provincial du temps, il faut donner une vocation aux villages en difficulté. Sur la rive Sud et en Gaspésie, des villages sont même fermés: « *On était acculé au pied du mur. Ou bien on fait un centre de ski ou bien on ferme la paroisse. On était rendu à 600 de population. Alors que le gouvernement avait fermé des paroisses au Jal de 1 350 âmes. Ça coûtait très cher d'ouvrir des routes. Il n'y avait pas d'emplois et plus de jeunes! Il y avait deux industries à Petite-Rivière qui étaient mortes presque en même temps: les goélettes dans les années 1960 et les anguilles. Dans la forêt, à cause de la nouvelle technologie, tous les bûcherons se retrouvaient chez eux.* »

Face au fleuve et dos à la montagne les gens de Petite-Rivière doivent donc se retourner rapidement et s'intéresser à ce projet de centre de ski qui va déterminer en quelque sorte l'avenir de leur municipalité. Mais ce projet sera d'abord une idée politique qui cheminera fort longuement.

Une idée politique (1973-1980)

Le contexte politique du début de 1973 favorise l'émergence de nouveaux projets économiques dans la région. Le gouvernement du Québec met en branle une Mission d'aménagement et de développement de Charlevoix coordonnée par l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ). Une opération-consultation se tient dans Charlevoix de juin à novembre 1973. Il en ressort plus de 200 recommandations dont le projet de centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François fait partie.

Le 5 février 1973, la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François demande une étude préliminaire en vue de l'aménagement d'une station de ski à Petite-Rivière. Le travail est confié à la Société Technique d'Aménagement Régionale Inc. (SOTAR), sous la

présidence de Claude Lamothe. En juillet 1973, l'étude est déposée et permet d'évaluer le potentiel du Cap Maillard et de la Grande Pointe. Il est question d'un domaine skiable de 6 170 acres (25 km²) à acquérir et d'un coût total pour le projet évalué à 7 734 750\$. Trois aspects importants parmi d'autres pour le développement du projet sont identifiés par la firme SOTAR. Il s'agit de: effectuer une sensibilisation de la population de Petite-Rivière-Saint-François au projet; procéder à une opération foncière délicate qui conduira à des expropriations soit par la municipalité ou par le Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche; évaluer des formules de mise en valeur et d'administration éventuelle de la nouvelle station. Un vaste programme qui s'annonce déjà difficile à mettre en oeuvre.

Pendant ce temps, la Mission d'aménagement et de développement de Charlevoix continue de cheminer. Le 3 mai 1974, une séance spéciale de la municipalité de Petite-Rivière sous la présidence du maire Aimé Racine, se tient. *Le Confident* du 22 mai 1974 relate l'atmosphère de cette rencontre: « *Une population calme et attentive, celle de Petite-Rivière, qui devra dans les prochains mois surveiller les tentatives des spéculateurs, se résigner à être exproprié dans certains cas, mais qui semble avoir placé tous leurs intérêts dans les*

principaux initiateurs du projet ». Cette séance est en fait la première consultation de la population locale face au projet de centre de ski.

Au cours de cette soirée de consultation, Gaston Ouellet de l'OPDQ, fait état de l'avancement du dossier. En premier lieu, l'étude réalisée par la firme Sotar constitue la phase I du projet. Deuxièmement, l'OPDQ s'engage pour 100 000\$ afin de réaliser une étude plus approfondie. Cette étude portera sur la rentabilité et le plan d'aménagement de la future station. L'OPDQ se chargera de faire rapport au gouvernement du Québec par la suite. En dernier lieu, le gouvernement québécois statuera quant à l'intérêt de poursuivre ou non le projet. Il faut signaler ici la présence de Gaston Ouellet de l'OPDQ qui se fera un ardent défenseur du projet tout au long des années qui suivent.

Gaston Ouellet est aussi un des responsables de la Mission d'aménagement et de développement de Charlevoix qui publie en avril 1974 un rapport préliminaire sur le développement de la région. Le 16 juin 1974, un colloque sur la Mission de Charlevoix se tient à La Malbaie en présence de Raymond Mailloux et de différents responsables de ministères québécois et aussi de mandataires locaux. L'OPDQ est chargée d'effectuer la programmation et le développement



Skieurs se préparant à dévaler les pentes

de budgets suite aux recommandations de ce colloque. En ce qui concerne la station de ski de Petite-Rivière, il est question d'achat de terrains, en 1975-1976 pour 900 000\$; 1976-1977 pour 800 000\$; 1977-1978 pour 300 000\$. Au total, c'est ainsi plus de 2 millions de dollars qui seraient versés pour l'acquisition de 28 000 arpents (95 km²) de terrain. L'OPDQ, sous la direction d'Yvon Tremblay, va défendre le projet de Petite-Rivière qui est cependant plutôt mal perçu par un bon nombre de fonctionnaires du gouvernement du Québec. En effet, à cette époque, l'idée d'un centre de ski à Petite-Rivière semble déranger certains responsables gouvernementaux qui cherchent plutôt à rentabiliser le centre de ski du Mont Saint-Anne. Certains fonctionnaires du Conseil du Trésor qualifient même le projet de Petite-Rivière de « *queue de dragon* » susceptible de revenir à la figure de ses promoteurs.

En effet, la «queue du dragon» semble bien frapper dans le dossier de l'expropriation des terrains permettant de créer le futur centre de ski. En août 1975, un comité provisoire de citoyens est formé à Petite-Rivière-Saint-François. Le 5 septembre 1975, une réunion générale du comité de citoyens est tenue et un exécutif de sept membres est élu. Une assemblée générale se tient en 1975 et le dossier de l'expropriation suscite déjà de nombreuses craintes. En novembre, une pétition du comité de citoyens est envoyée à la municipalité de Petite-Rivière, à Raymond Mailloux député-ministre de Charlevoix et à Gaston Ouellet de l'OPDQ. On critique l'espace d'expropriation proposé dans le deuxième rapport de la firme SOTAR paru en mai 1975. Le 17 novembre 1975, la municipalité modifie le périmètre d'expropriation initialement envisagé. Le 5 janvier 1976, le comité de citoyens se forme légalement. Mais le dossier de l'expropriation des terres en vue de la création d'un centre de ski à Petite-Rivière menace déjà l'avenir même de ce projet.

Il faut dire qu'à cette époque, l'expropriation de terres agricoles dans la région de Montréal afin de créer l'aéroport international de Mirabel, a fait couler beaucoup d'encre dans les journaux et a des relents jusqu'à Petite-



Coll. Donald Bouchard

Camp Boule de Neige

Rivière-Saint-François. Le comité de citoyens ne veut pas qu'un processus semblable se réalise dans cette localité. En 1977, un document de travail présente d'ailleurs les aspects affectifs, économiques et sociaux qui préoccupent le comité: « *La Grande Pointe, Ligori et Maillard forment d'abord et avant tout les lieux de notre enracinement et c'est d'un mal viscéral que nous souffrons quand l'on tente de nous y arracher* ». Le comité de citoyens désire alors plus d'informations et « *une redistribution des pouvoirs de gestion* ». Il exige de ce fait une plus grande participation de la population locale et que le projet de centre de ski, alors chiffré à plus de vingt millions de dollars, ne soit pas une affaire strictement politique.

La démarche du comité de citoyens bénéficie aussi directement d'un appui de taille en la personne de l'écrivaine Gabrielle Roy dont le chalet se situe à la Grande Pointe à Petite-Rivière-Saint-François et qui est même visé par le premier projet d'expropriation de terrains. La célèbre auteure ne manque pas d'utiliser ses contacts privilégiés notamment auprès du Premier ministre québécois Robert Bourassa afin de s'informer sur le projet d'expropriation. Gaston Ouellet de l'OPDQ est chargé de rencontrer l'écrivaine à ce sujet. Il relate ici ces rencontres: « *Il y avait une dame, une écrivaine qui s'appelait Gabrielle Roy qui évidemment était très inquiète pour*

son chalet. Monsieur Bourassa avait demandé à mon patron que j'aille rencontrer Gabrielle Roy. Pendant une couple d'années, il a fallu que j'aille rencontrer Madame Gabrielle Roy [...] pour lui parler du projet. Et, à un moment donné, elle m'amenait s'asseoir dans sa balançoire [...] et je me préparais à lui expliquer le projet. C'est faux de dire qu'elle était contre le projet, elle comprenait bien le projet [...]. Elle était inquiète de la façon dont ça pouvait se faire. Une anecdote très drôle, un bon jour elle poussait la balançoire très fort [...] tellement fort [...] que les deux pieds lui ont levé dans les airs [...] c'est un petit détail. » Finalement, le chalet de Gabrielle Roy est épargné par l'expropriation. Néanmoins, l'écrivaine rédige un texte à l'occasion du tricentenaire de Petite-Rivière où elle fait directement référence au dossier de l'expropriation.

En dépit de tout, le processus d'expropriation se poursuit. Le 31 mars 1976, 66 avis d'expropriation sont déposés au bureau d'enregistrement de Baie-Saint-Paul. Une première offre de 1 327 000\$ sur trois ans est faite, sur laquelle 396 778,45\$ sont offerts au Séminaire de Québec et 105 535,00\$ à la compagnie D'auteuil. Ces avis d'expropriation sont soumis une journée avant l'adoption de la nouvelle loi de l'expropriation du gouvernement du Québec votée le 1^{er} avril 1976. Le

député-ministre Raymond Mailloux promet cependant de respecter l'esprit de cette nouvelle loi.

Ce projet d'expropriation est fort mal reçu par le comité de citoyens et par plusieurs intervenants locaux. Le 7 avril 1976, le Conseil économique de la région de Charlevoix et son président Charles-Henri Tremblay invite la population à la prudence dans ce dossier. En mai 1976, un sondage réalisé par deux experts de l'Université Laval obtient 76% de participation à Petite-Rivière-Saint-François. Les résultats démontrent que 60% de la population est en faveur du centre de ski mais cependant que 80% d'entre elle trouve qu'elle manque d'informations. Le 26 mai 1976, le comité de citoyens rencontre un haut fonctionnaire du Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, qui refuse de parler d'un échancier dans le dossier. Sa déclaration est lapidaire: « *Moi je vous fait une pente de ski, le reste, que les citoyens s'en occupent* ».

En juin 1976, le comité de citoyens, s'inquiète grandement du développement du projet et le 30 juin 1976 le journal *Le Confident* rapporte que le gouvernement n'a aucun échancier pour le centre de ski de Petite-Rivière. Le 15 novembre 1976, l'élection du gouvernement du Parti québécois amène un nouveau contexte politique qui n'est pas sans influencer le développement du projet de centre de ski à Petite-Rivière-Saint-François. Le député-ministre de Charlevoix, Raymond Mailloux, d'allégeance libérale, qui a fortement appuyé le projet, se retrouve de ce fait dans l'opposition. À priori, le

nouveau gouvernement péquiste semble plus proche des revendications et des inquiétudes du comité de citoyens que du projet de développement du centre de ski porté jusque là par la précédente administration libérale.

En février 1977, le comité de citoyens de Petite-Rivière se montre clair: le projet de centre de ski doit se faire avec le milieu ou alors il ne se fera pas! Une rencontre est prévue avec le nouveau ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, Yves Duhaime et elle se tient en avril 1977. Aucune réponse officielle ne s'ensuit. En août 1977, le ministre Duhaime nomme Claude Lamothe comme agent de coordination pour le projet. Durant cette période et jusque vers 1979, il y a peu de développement dans le dossier qui ne semble aucunement en voie d'avancement si ce n'est quelques projets de déboisement dans la montagne en vue d'ouvrir des pistes de ski. Dès la fin de décembre 1977, il est déjà question de partenaires privés dans le futur projet. En avril 1979, Claude Lamothe de la firme SOTAR, affirme que le gouvernement québécois ne peut prendre tout ce projet sur ses épaules. Selon lui, il peut accorder des projets d'emplois et faire des études, mais c'est tout.

Le projet Boule de Neige soutenu par un programme d'emploi Canada au travail permet d'entreprendre une première ouverture du centre de ski en janvier 1980. L'objectif du projet est d'intéresser la population locale au ski et aussi de faire connaître le site à d'éventuels promoteurs. Une subvention de 75 000\$ est alors accordée afin d'embaucher 18

personnes. Marc Deschamps et Pierre Jolicoeur, deux jeunes entrepreneurs passionnés de ski, sont alors les responsables de cette démarche.

Marc Deschamps décrit ici le contexte du projet *Boule de Neige*:

« *À cette époque, j'avais un de mes amis qui s'appelait Pierre Jolicoeur qui m'a dit, « on va partir le Massif ». On a demandé au ministre fédéral Charles Lapointe un premier programme de subvention qui s'appelait Boule de neige. Ce projet visait à rendre la montagne opérationnelle et on avait loué un véhicule de huit passagers et des motoneiges des gens de Petite-Rivière [...] On prenait les gens sur le bord de la route 138 et on les tirait par une corde attachée à la motoneige et rendu à la piste on faisait descendre la montagne avec des guides. Rendu en bas, on embarquait les gens à bord du véhicule. On faisait deux ou trois, quatre descentes dans une journée. On arrêtait dans les auberges pour manger [...] Boule de neige avait surtout pour but de faire connaître la montagne [...] Pour la faire connaître, il faut la faire skier et éventuellement un promoteur arrivera... »* Le projet Boule de Neige permet la construction d'un chalet au haut de la montagne et l'ouverture sur réservation de la station de ski.

En ce qui concerne le dossier d'expropriation, il finit par se résoudre alors qu'en février 1977, le comité de citoyens accepte désormais les sommes vouées à l'expropriation. Ce dossier litigieux semble se résorber et l'appui au projet au centre de ski de Petite-Rivière s'accroît. Toutefois, Lucien Lessard,



Coll. Donald Bouchard



Coll. Donald Bouchard

Convée à l'été 1982



Archives Le Soleil

Travailleurs forestiers en mars 1980



Archives Le Soleil

Chalet en montagne

devenu ministre du Loisir, Chasse et Pêche dans le gouvernement québécois, après consultations d'études internes au sein de son ministère et du service de Développement et Planification du Québec, impose un moratoire d'une durée de cinq ans en janvier 1980 sur le développement du projet de centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François. Par ailleurs, le président du caucus des députés de la région de Québec, Jean-François Bertrand, fait paraître une lettre favorisant la poursuite du projet. À ce moment, le projet de station de ski à Petite-Rivière semble bloqué au niveau du gouvernement québécois qui envisage même de rétrocéder les terres expropriées. En fait, le projet ne survit alors qu'avec l'effort concerté des intervenants locaux et régionaux qui font du centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François un projet communautaire majeur de développement afin d'assurer sa survie.

Un projet communautaire (1980-1992)

En dépit du moratoire, le projet de centre de ski survit toujours. En mars 1980, Claude Larochelle et 4 autres journalistes du *Soleil* se rendent au Massif en compagnie du photographe Jean-Marie Villeneuve. Ils visitent le mont à Ligori, Grande Pointe et Cap Maillard dans le cadre du projet *Boule de Neige*. Les visiteurs sont accueillis au chalet de la Grande Pointe où ils sont invités à déguster un repas de fèves au lard ou « beans » cuites par le chef de circonstance, Jean-Paul Lavoie dit « Bidou ».

D'autres visiteurs de marque se rendent au Massif le 29 mars 1980. Il s'agit des ministres fédéraux Charles Lapointe et Pierre De Bané ainsi que du ministre provincial Denis de Belleval. Ce dernier est chargé du dossier des transports et en dépit du moratoire appuiera le projet auprès de son gouvernement qui accorde malgré tout de l'argent pour certains travaux.

Il faut donc envisager des actions en vue de contrer le moratoire et même d'obtenir si possible sa levée. Le 6 mai 1980, la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François ouvre la première réunion du Comité municipal de relance du projet de centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François. Une troisième étude est par la suite commandée à la firme SOTAR dont le mandat est d'envisager un développement du centre de ski par étapes. En novembre 1980, cette firme soumet un rapport contenant des propositions pour développer le Massif. Le Comité municipal souhaite aussi former une Société de développement du Massif. Elle est officiellement formée le 25 novembre 1980. Le 2 décembre 1980, la première assemblée de la Société de développement du Massif de Petite-Rivière-Saint-François a lieu.

Par ailleurs, la population de Petite-Rivière-Saint-François n'est pas nécessairement très impliquée dans le projet de centre de ski à ce moment. Le maire du temps, Donald Bouchard, s'intéresse d'abord indirectement au dossier surtout pour faire avancer des projets sylvicoles et comme il l'affirme

lui-même, sa priorité n'est pas à ce moment le développement du centre de ski: « Il n'y a aucune histoire alpine à Petite-Rivière à ce moment-là. Il n'y avait aucun skieur [...] La forêt nous intéressait bien plus ». À l'époque, la forêt de Charlevoix et de Petite-Rivière est fortement atteinte par la tordeuse des bourgeons d'épinettes. Dès lors, des travaux forestiers s'imposent. En décembre 1981, la municipalité de Petite-Rivière accepte que les opérations sylvicoles futures soient réalisées par la Société de développement et à son profit. En février 1982, un protocole est signé par cette dernière avec le Ministère du Loisir, Chasse et Pêche pour les opérations sylvicoles. C'est le Groupement Forestier de Petite-Rivière-Saint-François Inc., formée le 6 mars 1982, qui se chargera des travaux. Ces activités complémentaires permettent pendant quelques années de financer l'exploitation du centre de ski Le Massif et ce en lien avec divers programmes d'emploi.

Pendant ce temps, l'ouverture de la première saison de ski de l'histoire du Massif s'effectue le 9 janvier 1982. La station compte alors 5 pistes de ski de neige poudreuse non damée. Les remontées d'une durée de 35 minutes s'effectuent par le biais d'autobus scolaires et les skieurs peuvent effectuer tout au plus 4 descentes par jour. L'époque des remontées en autobus, soit tout près de 10 ans, est perçue comme une période un peu folklorique mais non dénuée de charme et de pittoresque car il y avait beaucoup d'animation dans ces

véhicules. Des forfaits sont également offerts avec repas du midi au chalet du haut de la montagne avec des plats reflétant la gastronomie charlevoisienne. Les pistes de ski sont alors jugées plutôt exigeantes à ce moment et fréquentées le plus souvent par des skieurs expérimentés. Toutefois, le 20 mars 1982, 60 représentants sont invités à vivre une fin de semaine de ski, un événement qui connaît un franc succès. Le premier hiver d'opération se termine par un total de 800 jours/ski. Le 26 août 1982, Marc Deschamps, déjà impliqué depuis quelques années, est nommé directeur des opérations de ski. Toutefois, des travaux importants doivent être enclenchés au cours de l'été en raison de la repousse de la végétation dans les pistes déboisées depuis déjà quelques années.

À cet effet, une assemblée de la Société de développement du Massif tenue le 8 juillet 1982 amène le maire Donald Bouchard à déclarer: « *Ce n'est pas en plein mois de décembre qu'il faut défricher, on ne fait que couper la tête des aulnes* ». En effet, à ce moment, les pistes de ski du Massif sont envahies par des aulnes de 8 à 10 pieds rendant improbable l'ouverture de la saison de ski pour la prochaine année. Une corvée populaire se tient ainsi du 26 juillet au 8 août 1982. L'opération est un succès sur toute la ligne. Une route doit être par la suite ouverte afin d'accéder via le sommet de la montagne. Les contracteurs de la région offrent leurs équipements à cet effet. Le maire Bouchard est très heureux des résultats de cette corvée

populaire: « *Ce qu'il vient de se passer à Petite-Rivière et qui a sauvé les pistes de ski est un événement historique et il mérite d'être imité* ». Ainsi, en plus de créer de l'emploi pour les travailleurs de Petite-Rivière, les travaux sylvicoles au Massif, par le biais de corvées populaires, amènent la population locale à accepter davantage le projet de centre de ski et même à découvrir ce sport hivernal jusqu'alors méconnu à Petite-Rivière. Plusieurs résidents de la localité apprennent à ce moment à faire du ski.

À cette période, soit au cours de la décennie 1980, plusieurs projets issus de l'initiative privée sont discutés. En janvier 1983, le Groupe Maheux présente un plan de développement au ministre québécois Rodrigue Biron de l'Industrie, Commerce et Tourisme et qui est évalué au coût de 95 millions. Le maire Donald Bouchard se montre réservé face à ce projet. L'Association Touristique de Charlevoix croit y déceler un manque d'intérêt des gens du milieu pour un mégaprojet. La volonté de la Société de développement est plutôt d'y aller par étapes. En septembre 1983, Guy Chevrette, le ministre québécois du Loisir, Chasse et Pêche, malgré le moratoire de cinq ans, accepte l'idée d'effectuer une nouvelle étude au coût de 500 000 \$ visant à présenter un plan directeur d'aménagement et une étude de faisabilité pour le centre de ski Le Massif.

Pendant ce temps, de nouveaux skieurs découvrent les charmes du ski à Petite-Rivière-Saint-François. La saison 1983-

1984 s'ouvre sur un objectif de 10 000 jours/ski. Finalement, par manque de neige, ce seront plutôt 5 000 jours/ski. En septembre 1984, l'OPDQ accorde la somme de 175 000\$ pour la construction d'un nouveau chalet au Massif. Une subvention fédérale dans le cadre du programme d'emploi article 38 au montant de 445 000\$ permet alors l'embauche de 59 personnes. L'objectif visé est également de 10 000 jours/ski pour 1984-1985. Toutefois, le centre de ski n'ouvre ses portes que le 4 janvier à cause du peu de neige et, lors de sa fermeture, il cumule 7 449 jours/ski.

Le mois d'avril 1985 est marqué par l'annonce des résultats de l'étude commandée à la firme Roche. Le projet de développement du Massif de Petite-Rivière-Saint-François se chiffre dans ce rapport à plus 260 millions de dollars. L'étude parle d'un projet de centre de ski quatre saisons et de la construction d'un véritable village au bas des pistes. Très rapidement, ce rapport de la firme Roche est mal accueilli. Jean Labbé, de la Société de développement, parle d'un projet beaucoup trop gros. Le député de Charlevoix, Raymond Mailloux est encore plus catégorique: « *c'est de la folie pure. Un projet de 300 millions c'est un monstre et il n'y a pas un gouvernement qui va aller de l'avant avec ça. On assiste à un enterrement de première classe [...]* ». Une contre-expertise est par la suite commandée à la société française Lahenin. En mai 1985, Pierre Tremblay, nouveau président de la Société de développement du Massif et aussi directeur général de l'ATR de Charlevoix,



Vue imprenable sur le fleuve



Moniteurs au temps des remontées en autobus

réclame dès lors l'installation de deux remontées mécaniques.

En octobre 1985, le gouvernement du Parti québécois à la veille d'une élection provinciale, offre une participation financière du Québec à d'éventuels investisseurs au Massif, sous l'initiative du ministre Jacques Brassard responsable du Loisir, Chasse et Pêche. Le gouvernement semble alors plus ouvert au dossier du centre de ski de Petite-Rivière mais cependant dans un projet mené par l'entreprise privée. Toutefois, en décembre 1985, c'est le Parti libéral du Québec qui prend le pouvoir et Robert Bourassa redevient Premier ministre. Autre gouvernement, autre période d'incertitude pour le centre de ski Le Massif de Petite-Rivière qui semble se perdre inlassablement dans les dédales gouvernementaux.

Le nouveau gouvernement québécois avec Yvon Picotte comme Ministre du Tourisme semble relancer le projet du centre de ski de Petite-Rivière et annonce qu'il pourrait l'appuyer au montant de 27 millions si un engagement du privé

de l'ordre de 77 millions de dollars lui est jumelé. La Société française Lahenin fait montre d'intérêt et également le consortium Roche, dont les associés sont Bombardier et Doppelmayr.

Les activités de ski, toujours par remontées en autobus, n'en continuent pas moins. La saison 1985-1986 se solde par un total 6 286 jours/ski. Le Massif bénéficie alors d'une dameuse prêtée par le centre de ski du Mont Sainte-Anne. Toutefois, un déficit de 10 000\$ existe à la fin de cette saison. En septembre 1986, le journal *Le Soleil* annonce que le Premier ministre français Jacques Chirac demande à son homologue québécois Robert Bourassa de placer le dossier du centre de ski de Petite-Rivière à l'agenda de leurs discussions à l'occasion de sa visite au Québec. Toutefois, l'affaire n'a pas de suites.

La saison 1986-1987 permet d'atteindre 11 514 jours/ski. En avril 1987, un deuxième rapport de la firme Roche chiffre les coûts de l'aménagement: 100 000 000\$ dans une première phase et 300 000 000\$ au total. Ce dossier tourne mal. En novembre 1987, le

ministre Yvon Picotte donne 60 jours au consortium Roche qui est le seul groupe à avoir présenté un projet. Une pétition dans le milieu permet de recueillir 10 060 signatures afin de débiter le projet à Petite-Rivière-Saint-François. En mai 1988, le ministre Yvon Picotte déclare que les négociations avec le consortium Roche sont sur le point d'être terminées.

La saison 1987-1988 permet de franchir les 12 000 jours/ski, mais le projet de développement du Massif s'enlise dans le politique. Des allégations de spéculation au sujet de terrains entourant le centre de ski du Massif amène le gouvernement Bourassa à faire preuve de circonspection dans la suite du dossier. Le nouveau président du Conseil d'administration de la Société de développement du Massif, Jean Labbé, et des intervenants régionaux se rendent auprès du Premier ministre Bourassa qui déclare à ce moment: « *il n'y a pas de projet. Si vous avez un projet, la montagne est à vous* ».

Une aide financière spéciale est malgré tout accordée par le gouvernement



Le 20 mars 1982, des représentants de Charlevoix et

québécois. En septembre 1989, l'OPDQ annonce le versement, grâce au ministre responsable de la région de Québec Marc-Yvan Côté, d'une somme de 460 000\$ afin d'améliorer l'équipement et les infrastructures du centre de ski. En janvier 1990, le centre de ski Le Massif procède à l'achat d'une dameuse, ajoute trois nouvelles pistes et construit un garage près du chalet du sommet. 12 pistes sont alors accessibles. En 1989-1990, la saison de ski arrive à un total de 8 000 jours/ski. En mars 1991, le cap des 10 000 jours/ski est dépassé au Massif. Mais le développement prévu du centre tarde toujours.

Initiée depuis peu, une discussion s'amorce au sujet du concept de développement du centre de ski. Le Conseil d'administration de la Société de développement du Massif désire alors, à défaut de projets privés ou gouvernementaux, s'attaquer à la modernisation des installations du centre par ses propres moyens. Le concept de développement « Hi touch » privilégiant un plus grand respect de la nature est alors retenu plutôt que celui « Hi tech »

comportant un plus grand déploiement mais pas nécessairement respectueux des caractéristiques propres du milieu. De plus, l'idée d'un accès principal au centre de ski par le bas de la montagne fait son chemin. Marc Deschamps, alors directeur du Massif, exprime la démarche retenue à l'époque: « *La décision était prise d'aller de l'avant avec un projet plus modeste, réaliste et rentable. C'est là qu'est venu le grand changement, la solution a été de faire accepter que l'entrée se ferait par la base. On avait plus besoin à ce moment-là de plusieurs remontées mécaniques. Je me disais que je ne serais pas capable de vivre en me disant j'ai 2 000 personnes dans ma station et la remontée mécanique casse et ils sont tous en bas et il faut que je trouve un moyen de les remonter en haut [...]* »

De 1981 à 1992, le projet du Massif n'évolue que lentement sur le plan politique. Au niveau provincial, il faut renouveler le bail avec le gouvernement qui prend fin le 30 juin 1989. Il n'est alors plus question d'investissements de la part du gouvernement québécois dans le projet

du Massif. De plus, le mégaprojet du consortium Roche semble définitivement oublié. Les responsables de la Société de développement du Massif souhaitent plutôt proposer un projet plus modeste et bien enraciné dans le milieu. En août 1990, la Société de développement entreprend les démarches nécessaires à l'obtention d'un bail à long terme (emphytéotique) de la part du Ministère de la Chasse, Loisir et Pêche, garantie nécessaire à tout investissement d'envergure au centre de ski Le Massif. En décembre 1990, un nouveau rapport commandé par la Société de développement du Massif à la firme SOTAR et aux avocats Pothier, Bégin, Delisle, Veilleux, Morency, Sauvageau et Associés, intitulé *Transformation du Massif de Petite-Rivière St-François en Centre de ski normalisé selon le concept Station verte*, propose un projet de 10,2 millions. Cette proposition plus réaliste trouve alors un appui important.

Si du côté du gouvernement provincial la situation est plutôt délicate, le contexte politique semble plus favorable sur le plan fédéral. En effet, en novembre 1988, l'élection du Premier ministre Brian



Coll. Donald Bouchard

d'ailleurs participent à une journée de ski au Massif

Mulroney à titre de député fédéral de Charlevoix permet d'envisager des jours meilleurs. Cette présence prestigieuse dans la circonscription fédérale de Charlevoix est vite entrevue comme une opportunité exceptionnelle par les membres de la Société de développement du Massif qui choisissent, de ce fait, d'attirer l'attention du nouveau député de Charlevoix et aussi Premier ministre du Canada afin de s'assurer de son appui dans leur dossier qui n'avance pas suffisamment depuis trop longtemps.

Un grand centre de ski en devenir (1992-2002)

La Société de développement du Massif au début de 1992 à un défi de taille: les responsables de la Société conviennent qu'il faut désormais dépasser le stade des projets et arriver à du concret dans le dossier. Comme on l'a vu, la présence de Brian Mulroney à titre de député fédéral de Charlevoix donne maintenant de grands espoirs. En avril 1991, le Ministère du Loisir, Chasse et Pêche du Québec fait part de sa volonté de céder un bail à long terme à la Société de développement du Massif qui pour cela doit présenter un plan de développement pour les cinq prochaines années et y associer le financement nécessaire. Le projet peut enfin s'élaner.

À cette époque, une rencontre déterminante se déroule au Manoir Richelieu entre des représentants de la Société de développement du Massif et le Premier ministre Brian Mulroney afin de chiffrer l'aide potentielle du gouvernement fédéral. En fait, suite à cette rencontre, les responsables de la Société de développement du Massif savent désormais que le Premier ministre du Canada annoncera une subvention de 5 millions mais à laquelle est liée l'obligation de l'obtention d'un million de dollars par la Société de développement qui doit tenir une levée de fonds dans le milieu à cet effet. Il s'agit d'un objectif difficile à atteindre.

Néanmoins, des acteurs du milieu entendent bien «faire» le Massif.

Le président de l'Association Touristique de Charlevoix, Jean-Baptiste Bouchard, planifie en compagnie de Pierre Tremblay, alors directeur général de l'ATR, un gala Ode à Charlevoix au Château Champlain à Montréal regroupant de prestigieux



La levée de fonds de 1992, Jean-Baptiste Bouchard, président de l'ATR et Jean-Guy Bouchard, maire de Petite-Rivière.

citoyens de la région métropolitaine et sous la présidence d'honneur du Premier ministre canadien Brian Mulroney. La stratégie est alors de vendre la région de Charlevoix en hiver. Enflammé, il dit à cette occasion :

« Ce soir, donc, devant vous tous. Fort d'un consensus solide dans Charlevoix, nous déclarons foi de Bouchard et de Tremblay, foi de Lavoie et de Simard et

les autres. Foi de toutes les forces vives de notre milieu qui se refusent à sombrer dans la morosité... Il nous manque un maillon central à cette chaîne, à ce corridor skiable de Québec jusqu'à Saguenay, il nous manque d'avoir fait le harnachement définitif et durable de notre prestigieux Massif de Petite-Rivière-Saint-François. [...] Nous ferons le Massif de Petite-Rivière. C'est un dû! Charlevoix est dû pour une belle réussite collective! Nous ferons le Massif à l'image de nos autres produits dans ce Charlevoix, Réserve mondiale de la Biosphère.»

Voilà tout un défi à relever à court terme pour le président de l'ATR de Charlevoix et membre de la Société de développement du Massif!

Il va de soi que l'idée de recueillir un million de dollars dans la région de Charlevoix constitue un défi de taille, surtout à une époque de ralentissement économique. La Société de développement du Massif compte alors de nouveaux membres à son Conseil d'administration issus du milieu régional. Tous ne sont pas alors convaincus de la faisabilité du projet. Jean-Baptiste Bouchard est nommé co-président de la campagne en compagnie de Jean-Guy Bouchard, maire de Petite-Rivière-Saint-François. En plus de la présence du maire comme co-président, l'apport de la municipalité de Petite-Rivière et de sa secrétaire Francine Bouchard est considérable tout au long de la campagne.

De son côté, Jean-Baptiste Bouchard relève ce défi avec vigueur et efficacité. La formule retenue pour la campagne consiste à rembourser les éventuels donateurs en billets de ski. La réponse du milieu régional est concluante. Lors de l'activité de lancement de la levée de fonds le 26 février 1992, déjà 352 750\$ sont amassés soit près du tiers de la somme. L'ensemble des intervenants régionaux sont présents à l'activité qui se déroule à l'Hôtel de ville de Petite-Rivière-Saint-François. Jean-Baptiste Bouchard nous décrit certaines



Coll. Le Massif

Moniteurs du Massif dans les années 1980

approches employées afin d'inciter des représentants du milieu à souscrire à la campagne dont le titre est « En '92 on remonte la pente au Massif »:

« À l'époque, j'étais président de l'Association Touristique de Charlevoix et très impliqué dans le dossier du Massif. J'avais rencontré monsieur Mulroney et il me disait si vous êtes capables de mettre un peu de sous je vais être plus attentif à vous autres. Si vous êtes capables de montrer que la population s'implique, je suis capable d'être attentif à votre projet. J'ai dit on va faire une campagne, on est capable, on va recueillir 1 million [...] Le soir du lancement de la campagne [...] à la municipalité de Petite-Rivière [...] On dévoilait notre objectif de campagne. C'était des gens qui s'étaient déjà engagés avec moi au téléphone [...] Ce soir-là on a ramassé 365 000\$. C'était bien organisé avec de la musique [...] Chacun se levait debout et disait je vais mettre 25 000\$ ou une autre somme et tout le monde applaudissait à tout rompre [...] On avait presque atteint la moitié de notre objectif en une seule soirée [...] »

Tous les intervenants, groupes populaires, associations y vont d'un Quilles-O-Thon, d'un brunch et de bien d'autres activités: la population locale répond avec empressement à l'appel afin d'aider au financement. Il s'agit d'une participation populaire unique dans l'histoire de la région. Le président de la Chambre de Commerce de Charlevoix-Est, Marc Filion, et Ginette Ouellet notamment

s'impliquent d'une manière dynamique dans le cadre de cette campagne. En date du 19 mars, 750 000\$ sont déjà recueillis. Le 20 avril 1992, 245 marcheurs de la région participent à un Marche-O-Thon sur le chemin de fer entre Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière qui permet de recueillir près de 50 000\$. Cette fois, l'implication de la population et des gens de Petite-Rivière est au rendez-vous. Cet appui impressionnant ne fera plus jamais défaut par la suite. Le 25 mai 1992, c'est un total de plus 987 585,81\$ en promesse de dons qui est recueilli. Toute une réussite attribuable au travail des organisateurs et qui témoigne sans aucun doute possible de l'immense appui populaire dont jouit alors le projet du Massif.

En juin 1992, la campagne « En '92 on remonte la pente avec le Massif » a déjà permis de recueillir près de 1 million et Brian Mulroney au nom du gouvernement fédéral s'apprête à confirmer le versement d'une subvention de 5 millions, tel que convenu, au centre de ski Le Massif. Ce succès permet d'entreprendre le projet de centre de ski normalisé qui comprend un montage financier total de 11,7 millions de dollars. Jean Labbé et des administrateurs du Massif se chargent alors de rechercher auprès d'institutions bancaires des fonds afin de compléter le financement. Le 30 juillet 1992, un crédit-bail de 5,7 millions est signé avec la Banque Nationale du Canada. Il sera enfin possible de mettre en place une station de ski très concurrentielle à Petite-Rivière.

Les travaux se déroulent rondement. Dès le mois d'août 1992, la construction du chalet au coût de 1,5 million s'amorce. À la fin d'octobre 1992, les bâtiments du chalet, de l'administration-billetterie, de la boutique de ski et du garage sont presque terminés. Il y a désormais trois nouvelles pistes. Le nouveau Massif compte dès lors un système d'enneigement artificiel et ses premières remontées mécaniques. C'est la fin de l'ère des autobus. Malgré tout, certains problèmes pointent à l'horizon.

Des problèmes financiers importants suivent cette première phase de développement du Massif. En 1992-1993, la faillite est proche. Les 39 000 jours/ski du Massif « rénové » déçoivent et rendent quasi impossible le remboursement du prêt. Les membres du Conseil d'administration doivent à ce moment se rendre à de nombreuses reprises en «pèlerinage» au 13e étage de la Banque Nationale du Canada à Montréal! L'équipe reçoit l'aide précieuse à cette occasion de Bruno Fortin spécialisé dans le domaine financier. À la fin de la saison 1993-1994, le Massif cumule alors 53 000 jours/ski. Les temps difficiles font place à une période de croissance rapide et continue du nombre de skieurs au centre de ski Le Massif.

Au terme de la saison 1994-1995, une augmentation de 25% de l'achalandage est signalée avec 66 000 jours/ski au Massif. En 1995-1996, l'achalandage augmente de 5% et les revenus de 15%;



Photo Pierre Rochette

Marc Deschamps, directeur de la station de 1982 à 2000.

on passe à 70 000 jours/ski. En 1996-1997, ce sont 85 000 jours/ski puis 75 000 en 1997-1998. En 1998-1999, le centre de ski Le Massif accueille désormais 90 000 jours/skis et obtient 7% d'augmentation de ses revenus. C'est une année record. Par ailleurs, la saison 1999-2000 est plus difficile. C'est la pire saison touristique en 9 ans au Massif. On accueille 75 000 visiteurs mais avec 16 jours de ski en moins. Le Massif compte alors des employés membres d'un syndicat de la CSN depuis 1997. Un conflit de travail marque cette période. Mais un contrat de travail est signé le 8 mars 2000. Le profit de la saison est quand même de 60 000\$. Le mois d'avril marque le départ du directeur Marc Deschamps dont l'implication constante a été importante dans l'histoire du Massif.

D'autre part, à la mi-février 1998, la MRC de Charlevoix se voit céder la gestion du territoire du centre de ski Le Massif qui était jusqu'alors liée à un bail entre la Société de développement du Massif et le Ministère du Loisir, Chasse et Pêche. Le concept Forêts habitées est mis de l'avant. Dès février 2000, un plan quinquennal de développement de la forêt du Massif est retenu. La conclusion de ce dossier permet une gestion régionale des ressources forestières du territoire et accentue encore la vision écologiste qui anime l'esprit des responsables du projet du centre de ski.



Photo Pierre Rochette

À l'occasion du projet Québec 2002, la visite du prince Albert de Monaco (au centre) en mars 1995

Le grand rêve olympique évoqué par les journalistes Desmeules et Larochelle du *Soleil*, au début de la décennie 1970, avait semblé ne plus être à l'ordre du jour pendant de nombreuses années. Finalement, à compter de janvier 1992, l'idée de tenir les jeux olympiques d'hiver à Québec refait surface et le Massif de Petite-Rivière s'impose tout naturellement comme site pour les compétitions de ski. La Société de développement du Massif est prête à s'engager à appuyer la candidature de Québec pour la tenue des jeux d'hiver de 2002 et à participer au comité de soutien.

Toutefois, dès novembre 1993, la question de la dénivellation nécessaire à la tenue de compétitions olympiques de ski refait surface. Il semble bien que le site du Massif ne correspond pas aux normes exigées à ce sujet et qu'au moins une épreuve olympique de ski ne pourrait être tenue à Petite-Rivière. Dès lors, certains projets jugés parfois plutôt farfelus, comme celui du Cap du Salut cherchant à créer une grande estrade sur le fleuve et à rencontrer ainsi les normes olympiques, font surface. Tout cela suscite la controverse dans les médias mais n'avance guère la cause du centre de ski de Petite-Rivière comme site olympique. Un visiteur de prestige, le prince Albert de Monaco, se rend évaluer les installations de Petite-Rivière en mars 1995 dans le cadre de l'analyse par le comité international olympique du dossier de la candidature de Québec.

Des représentants de Charlevoix se rendent même à Budapest en Hongrie afin de soutenir cette candidature. Finalement, la candidature de la ville de Québec s'incline devant celle de Salt Lake City qui obtient la tenue des jeux olympiques d'hiver de 2002.

Le dossier olympique est-il alors clos ? Pas du tout puisque le 12 décembre 1997, la Société de développement du Massif accorde son appui au comité Québec 2010 qui vise à l'obtention des jeux d'hiver pour la ville de Québec pour cette date. Du 30 septembre au 3 octobre 1998, un référendum se tient dans 51 municipalités de la région de Québec afin de mesurer l'appui de la population au projet de Québec 2010. La population de Petite-Rivière donne alors largement son aval au projet. Toutefois, le 1^{er} décembre 1999, c'est la candidature de Vancouver qui est retenue afin de représenter le Canada pour les jeux d'hiver de 2010 ce qui semble clore pour un bon moment le dossier olympique en lien avec le centre de ski de Petite-Rivière.

Pourtant, de longues négociations se sont déroulées entre l'Association de Québec pour le Développement Olympique (AQDO), dont le président est le docteur Fernand Labrie, et la Société de développement du Massif afin d'établir un Centre d'entraînement national pour des skieurs de haut niveau à Petite-Rivière-Saint-François. À l'hiver 1998, une

première rencontre se tient en présence de membres de la Société de développement, de Fernand Labrie et d'ingénieurs afin d'élaborer un projet d'ensemble. Une nouvelle rencontre se déroule le 4 mai 1998 où il est convenu d'un projet de 20,8 millions qui serait financé à parts égales par les deux paliers de gouvernement et lié à l'octroi d'un prêt bancaire. La proposition initiale de l'AQDO consiste exclusivement à développer un centre d'entraînement au Cap Maillard et ce sans véritablement de liens avec les activités du centre de ski Le Massif. L'offre est alors refusée par le Conseil d'administration de la Société de Développement du Massif. Malgré tout, le 3 novembre 1998, après une contre-offre, un accord est signé entre l'AQDO et la Société de développement du Massif. Le Centre national d'entraînement du Massif sera ainsi intégré dans un développement global de la montagne.

Il faut souligner ici l'importante contribution de Me France Dufour qui, au cours de toutes ces années, a su prodiguer ses précieux conseils quant à l'aspect légal des différentes actions de la Société. Sa contribution s'est avérée essentielle au cours des négociations avec l'AQDO, les gouvernements, les institutions financières et les différents intervenants qui ont eu des ententes à signer avec la Société.

Une étude de faisabilité au montant de 225 000\$ est entreprise à la fin d'octobre



Remontée en autobus

1999. Les firmes Roche et Ski Engineering sont chargées des travaux. Le projet d'ensemble est alors estimé au coût de 24,8 millions de dollars et la participation du gouvernement du Québec, à hauteur de 10,4 millions, est alors assurée. Un comité de suivi formé de Fernand Labrie, Renaud Beauchesne, Pierre Harvey, Jean Labbé, Antoine Neyron et Marc Deschamps est alors formé.

Le départ de Marc Deschamps amène le Conseil d'administration à rechercher un nouveau directeur. La station de ski Le Massif est alors à un tournant. Devant la difficulté de trouver une candidature

acceptable aux membres de la Société de développement, Antoine Neyron, jusqu'alors membre du Conseil d'administration, accepte de remplir le rôle de directeur de la station à partir de septembre 2000. Il résume ici la délicate mission qui est la sienne à ce moment: « Il fallait finaliser les ententes avec les gouvernements et monter le projet pour qu'il soit bien présenté et qu'on maximise le concept. Le défi c'était de prendre une station de ski qui était à 75 000 ou 80 000 jours/ski [...] c'était d'en faire un concept complètement innovateur qui était d'arriver par le sommet de la montagne et qui va demander de tenter de doubler l'achalandage les deux premières années. Il fallait passer de 75 à 250 employés et de 2 500 000\$ à 5 000 000\$ de chiffres d'affaires [...] C'était un défi [...] »

Les résultats ne se font pas attendre. L'étude enfin déposée, le ministre fédéral Martin Cauchon vient annoncer au Massif, le 25 janvier 2001, en compagnie du ministre Denis Coderre une subvention de 10,4 millions de dollars. Le 1^{er} mars 2001, c'est au tour de Louise Harel, ministre des Affaires municipales et du député-ministre de Charlevoix Rosaire Bertrand d'annoncer officiellement la subvention de 10,4 millions du gouvernement québécois. Un nouveau prêt bancaire vient compléter le financement. Les travaux s'enclenchent au centre de ski Le Massif, avant même la signature des ententes, et s'échelonnent jusqu'à la fin de 2001.



Remontée mécanique construite en 1992

Le chantier est gigantesque et un comité chargé de la supervision des travaux de construction est formé : Antoine Neyron, Renaud Duchesne, Claude Beaudoin et Allan Parker Hicky en font partie. Le défrichage de terrains et la construction d'une nouvelle route par le sommet se déroulent pendant la saison de ski. Par la suite, un réservoir de 100 mètres de largeur, par 200 mètres de longueur, par 10 mètres de profondeur est creusé afin d'alimenter en eau le nouveau système d'enneigement. Les 160 000 mètres cubes de roc excavés servent alors à hausser de 30 mètres le Cap Maillard, le site du futur Centre national d'entraînement, une montagne qui s'élève à la fin des travaux à 680 mètres. En septembre 2001, l'installation des tours de la nouvelle remontée mécanique s'effectue grâce à un hélicoptère permettant de lever des charges de 35 000 livres. En octobre 2001, les travaux dans la montagne du Cap Maillard sont très avancés. De plus, un nouveau chalet capable d'accueillir 2 000 personnes a été construit et son accès se fait désormais par le haut de la montagne. À la fin de décembre 2001, 10 nouvelles pistes s'ajoutent pour un total de 36. Une nouvelle remontée mécanique quadruple à haute-vitesse avec station intermédiaire et prolongement de la chaise double permet ainsi d'accueillir 6 500 skieurs par heure. Un nouveau système d'enneigement est de plus opérationnel. En février 2002, le Centre National d'entraînement est officiellement



Coll. Le Massif

Le 25 janvier 2001, Jean Labbé, Antoine Neyron et le ministre fédéral Martin Cauchon

inauguré en présence du député de Charlevoix Rosaire Bertrand aussi Ministre responsable de la Capitale Nationale.

Au terme de la saison 2001-2002, plus de 112 000 jours/ski sont enregistrés au centre de ski Le Massif. Le nouveau chalet est très apprécié par la clientèle et les repas qui y sont servis mettent en valeur la gastronomie régionale mais aussi une alimentation naturelle soucieuse de la bonne forme et de la santé des skieurs fréquentant le centre. Toujours un esprit écologiste qui fait désormais la marque de commerce du centre de ski.

Par ailleurs, sans que la rentabilité du centre de ski soit mise en cause, les membres de la Société de développement sous la présidence de Jean Labbé constatent qu'il est difficile d'obtenir le financement susceptible de maintenir la réputation du centre de ski et son développement en tant que société à but non lucratif semble alors incertain. La Banque Nationale du Canada qui fut un partenaire du projet hésite désormais à aller plus loin dans le financement de la Société de développement. La question d'une privatisation est envisagée. Jean Labbé fait part ici de la réflexion des membres de la Société de développement à ce sujet: « [...] les institutions financières ne voulaient plus embarquer, nous demandions encore 5 millions et tout ça pour un organisme sans but lucratif et nous n'avions pas de garantie. C'est là que Daniel Gauthier s'est manifesté et qu'il est devenu partenaire de l'entreprise [...] On était déjà depuis deux ou trois ans en sérieuse réflexion [...] des comptables, des gens dans l'industrie [...] Tout le monde disait que ça n'avait pas de sens: « Vous faites des miracles mais vous ne pouvez pas faire des miracles toute votre vie». Nous n'avions plus de capacité d'emprunt. On savait qu'il fallait passer par une privatisation... ».

En effet, il est possible de dire avec Jean Labbé que la Société de développement du Massif avait réussi jusque là un « miracle dans la montagne » mais le



Coll. Le Massif

Le 1er mars 2001, la ministre Louise Harel, Fernand Labrie, Rosaire Bertrand, Jean Labbé et Jean-Guy Bouchard

développement du centre de ski exigeait un geste significatif. De manière évidente, il semble bien que l'homme d'affaires Daniel Gauthier, autrefois président du Cirque du Soleil et qui a déjà aidé au financement de la station dans le cadre du projet du Centre national d'entraînement en permettant à la Société de développement d'obtenir un prêt de 4 millions, semblait l'acheteur le plus intéressant. La réputation d'homme d'affaires accompli de Daniel Gauthier mais aussi sa préoccupation écologique reconnue rassurent les responsables de la Société qui consentent bientôt à vendre Le Massif. En septembre 2002, Daniel Gauthier en fait l'acquisition pour la somme de 9,2 millions et une garantie de 15,8 millions d'investissement est assortie à la vente. Le milieu charlevoisien semble tout à fait d'accord avec cette vente entérinée également par les gouvernements fédéral et provincial.

Dès lors, c'est la fin d'une époque qui s'achève mais avec quel succès! Le centre de ski de Petite-Rivière est devenu un moteur de développement économique pour le milieu charlevoisien, en plus d'être largement créateur de nombreux emplois. Le secteur touristique de la région de Baie-Saint-Paul se développe ainsi grandement grâce au Massif, au point même que la saison hivernale autrefois désastreuse sur le plan de la fréquentation touristique est maintenant devenue autant sinon plus rentable que celle de l'été pour les intervenants touristiques voisins du centre de ski. La Société de développement du Massif a atteint ses objectifs et elle passe le flambeau avec fierté à un homme d'affaires avisé qui promet déjà d'amener le centre de ski de Petite-Rivière vers d'autres sommets.

Le trésor, c'est la montagne

Les gens de Petite-Rivière-Saint-François font-ils désormais dos au fleuve et face à la montagne pour le développement à venir de leur économie? Sans doute pas, puisque le lien entre le fleuve et les résidents de Petite-Rivière semble inaltérable. Mais, au fond, la première impression des anciens de Petite-Rivière s'est sans aucun doute révélée exacte: si certains d'entre eux ont cherché inutilement un trésor dans la montagne,



Visite du Premier ministre du Canada, Jean Chrétien le 5 mars 2001

la plupart se sont plutôt aperçus que le trésor c'est la montagne. De ce retournement découle un développement inespéré pour un village qui semblait encore récemment condamné à disparaître progressivement. Des terrains jusqu'alors sans valeur deviennent désormais des sites convoités. De nombreux résidents saisonniers cherchent maintenant à établir leur résidence secondaire à Petite-Rivière. Bon nombre d'habitants de Petite-Rivière trouvent du travail grâce au centre de ski et d'autres emplois sont maintenus en raison de la demande touristique qui en découle. En fait, c'est toute la région de Charlevoix qui bénéficie du succès de ce projet devenu un moteur de l'économie régionale notamment grâce au travail inlassable des personnes impliquées dans la gestion de la Société de développement du Massif entre 1980 et 2002.

Faut-il craindre que cet afflux saisonnier de skieurs et de visiteurs autour du centre de ski Le Massif n'en viennent à défigurer les caractéristiques particulières de cette localité historique? Comme leur a conseillé l'écrivaine Gabrielle Roy, les gens de Petite-Rivière sauront bien répondre à l'appel de Claude Bouchard, leur fondateur, et tenir ferme à leurs caractéristiques socioculturelles propres. En lien avec cette volonté, tout au long de leur mandat, les responsables de la Société de développement du Massif ont ainsi désiré conserver ce lien avec la

population locale et penser un projet de centre de ski respectueux d'un milieu écologique fragile et si remarquable face au fleuve Saint-Laurent, dans une région reconnue comme Réserve mondiale de la Biosphère par l'UNESCO. Nul doute que les projets à venir du nouveau propriétaire s'inspireront de cet acquis afin de faire fructifier le trésor que représente ce centre de ski unique et tellement important pour le développement de Petite-Rivière-Saint-François et de toute la région de Charlevoix.

Sources

Les citations insérées dans le texte sont extraites d'entrevues réalisées aux mois de septembre et d'octobre 2003. Nous remercions à cet effet, Jean-Baptiste Bouchard (Galerie Iris), Jean Labbé (Laiterie Charlevoix), Antoine Neyron (Hôtel Baie-Saint-Paul), Gaston Ouellet, Marc Deschamps (SEPAQ) et Donald Bouchard pour leur précieuse collaboration.

Le présent texte a été réalisé par la consultation de divers documents relatifs à la Société de développement du Massif de Petite-Rivière-Saint-François, dont les procès-verbaux, et des divers rapports et études commandés depuis 1973. Notons également la lecture des documents produits par le Comité de citoyens de Petite-Rivière-Saint-François et dans le cadre de la Mission Charlevoix. De plus, nous avons consulté les archives du journal Le Soleil (1972-2003) et dépouillé les journaux de la région de Charlevoix et ce de 1970 à 2003: Le Confident (1970-1981), le Plein-Jour sur Charlevoix (1974-2003) et l'Hebdo Charlevoisien (1996-2003).

Quelques noms oubliés

Par Gaston Ouellet

Cette montagne est une maîtresse fascinante. Infidèle aussi. Depuis le coup de foudre du journaliste Claude Larochelle et de Jacques Desmeules, elle a eu des amants passionnés qui ont souvent cru avoir avec elle une relation exclusive. Je fus un de ceux-là. C'est ce qui explique sans doute que l'on ait pu oublier certaines de ses aventures amoureuses ou que l'on ait voulu les occulter.

Le projet de centre de ski n'aurait jamais vu le jour sans le projet de doter le Québec d'une piste olympique et sans l'engagement constant d'hommes politiques qui ont soutenu les démarches, venues d'abord de l'extérieur, puis graduellement du milieu.

Un nom émerge, au début des années 1970, celui du député Raymond Mailloux, alors ministre des Transports, qui a assumé les coûts d'une étude préliminaire et parrainé le projet dans le cadre des travaux de la Mission de Charlevoix, mené à l'époque par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Un montant de 2M\$ apparaissait dans la programmation, pour l'acquisition des terrains seulement. Une démarche alors qualifiée de « queue du dragon » par les fonctionnaires du Conseil du Trésor.

Peu de gens savent qu'au milieu des années 1970, le gouvernement a jonglé avec l'idée d'arrêter les démarches d'expropriations et de remettre les terrains aux anciens propriétaires, face aux objections des autres centres de ski, l'importance des investissements nécessaires et surtout la crainte de voir un autre Mirabel se produire.

C'est l'intervention de Denis De Belleval, alors ministre de la Fonction publique et « parrain » du comté d'opposition de Charlevoix qui est intervenu pour sauver la montagne. Faut dire que Denis De Belleval avait été associé de près au projet de Petite-Rivière alors qu'il était directeur de la Planification à l'OPDQ.

Au début des années 1990, sans la présence de Brian Mulroney, alors député de Charlevoix et Premier ministre du Canada, les premiers grands investissements, qui ont permis la construction du chalet et l'installation de remontées mécaniques, n'auraient jamais été réalisés.

Une dizaine d'années plus tard, c'est un autre homme politique, alors Premier ministre du Québec, qui devait intervenir pour autoriser le versement de la part du Québec de 10,4M\$ au projet de Centre national d'entraînement, patronné par le Dr Fernand Labrie dans le cadre des démarches pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver à Québec en 2010. Monsieur Lucien Bouchard connaissait bien le Massif pour l'avoir parcouru à plusieurs reprises.

Quant à l'engagement du gouvernement fédéral dans le projet du CNE, on le doit d'abord à monsieur Jean Pelletier, alors chef de Cabinet de Jean Chrétien. L'entente entre les deux gouvernements avait été conclue à la suite de négociations entre monsieur Pelletier et monsieur Hubert Thibeault, alors chef de Cabinet de Lucien Bouchard.

Par la force des choses, tous les maires de Petite-Rivière ont été, à des degrés divers, associés au projet. Mais c'est à monsieur Aimé Racine, personnage pittoresque et maire « à vie », que l'on doit cependant les premières initiatives auprès du ministre Mailloux et de l'OPDQ pour financer les études. Il y voyait un moyen de relancer l'économie de son village.

Son successeur, monsieur René Racine, a présidé pour sa part le premier Comité municipal chargé de coordonner les travaux de relance du projet. Ce comité devait être élargi à la région de Charlevoix quelque temps plus tard. Aujourd'hui, plusieurs pistes portent les noms de familles-souches du village, mais aucune celui des Racine.

Mais c'est à son successeur, Donald Bouchard, que revient le mérite de la première véritable implication du milieu dans le projet, avec l'organisation d'une grande corvée qui a permis le redéboisement de pistes pour les opérations par autobus. Il a également créé une société de développement forestier, qui se voulait complémentaire à la Société de développement du Massif, mais qui s'est avérée, avec le temps, davantage concurrente.

Le projet d'aménager une descente olympique dans les montagnes de Charlevoix a attiré, dès les débuts, quelques « étrangers » qui ont cependant joué un rôle déterminant dans sa réalisation. Les gens de Petite-Rivière se

souviennent de ce barbu qui parcourait les montagnes et les descendait en skis, par les chemins forestiers, à leur grand étonnement et admiration.

Cet homme de ski est Claude Lamothe, dont la firme Sotar a réalisé quatre des sept études d'aménagement de la montagne. Il fut l'un des fondateurs et le premier président de la Société de développement du Massif. C'est lui qui a initié les activités continues au Massif, avec les mémorables remontées par autobus, au début des années 1980. Avec son associé, Richard Bienvenue il a réalisé, durant une fin de semaine, le tracé de la mythique 42. Un autre incontournable est l'avocat Claude Sauvageau dont l'implication discrète mais influente comme conseiller traverse toute l'histoire de cette montagne.

Plusieurs ministères des deux gouvernements sont intervenus de diverses façons au cours du cheminement du projet, mais c'est à l'OPDQ que revient l'incontestable mérite de l'avoir démarré et de lui avoir assuré un indéfectible soutien. Son PDG du temps, monsieur Yvon Tremblay, en fut l'un des premiers défenseurs lors de la présentation des orientations de la Mission de Charlevoix au Conseil du trésor. Natif de Saint-Siméon, Yvon Tremblay connaissait bien l'importance de ce projet pour l'économie touristique de Charlevoix.

Une mention spéciale doit être faite également à cette fonctionnaire du gouvernement fédéral, madame Rita Tremblay, qui a défendu toutes griffes dehors le projet d'aménagement de la station de ski, en 1982, alors que toutes les études de marché démontraient une nette sur-offre par rapport à la demande dans le domaine du ski au Québec. Plus récemment, c'est aux tenaces démarches du Dr Fernand Labrie que l'on doit les investissements des deux gouvernements dans le CNE.

Les mérites de quelques fous du ski doivent également être signalés pour l'enthousiasme qu'il ont apporté au projet. Pierre Jolicoeur fut de ceux-là. Avec une modeste subvention d'un programme fédéral à l'emploi, il a construit le regretté camp « Boule de neige », qu'animait les midis Laurent Bouchard, organisé dans « la 18 » une première compétition de ski alpin et créé surtout un enthousiasme qui ne s'est pas démenti.

Jean Chouinard fut le coordonnateur des premiers guides du Massif et Gérard-Magella Bouchard le premier guide venant de Petite-Rivière. Tous ces jeunes furent à l'origine de cet esprit particulier qui a fait la réputation du Massif, avec bien sûr la célèbre cuisine-santé de Gilbert Déry.

On doit également un clin d'œil spécial à Jean-Noël Simard, ce travailleur discret qui a connu et accompagné tous les acteurs du projet, traversé avec eux les épreuves et connu aussi toutes les joies. La « Jean-Noël » témoigne aujourd'hui de son soutien à la montagne. Comment passer sous silence aussi cette généreuse contribution de monsieur Josaphat Bouchard et de ses fils, Jean-Baptiste, Germain et Guy qui voulaient réouvrir le chemin d'accès du sommet...avec leur tracteur...

Enfin, la montagne se laisse courtiser depuis quelque temps par un nouveau prétendant qui lui fait une cour assidue et des promesses auxquelles elle ne pourra sans doute pas résister.

Note. Ce texte ne parle pas volontairement de l'exceptionnelle contribution d'autres acteurs du Massif qui ont la parole dans ces pages.



Étude parue en juillet 1973

Coll. Donald Bouchard

Une montagne qui a connu son mètre d'études

Par Gaston Ouellet

Cette montagne est millionnaire de ses études de toutes sortes, depuis une trentaine d'années. Et ce n'est pas fini! Mais quelques-unes d'entre elles méritent d'être retenues pour l'importance qu'elles ont eue sur son aménagement ou encore pour l'espoir qu'elles ont su maintenir dans le milieu.

En juillet 1973, la Société technique d'aménagement régional (SOTAR) déposait au Conseil municipal de Petite-Rivière une *Étude préliminaire en vue de l'aménagement d'une station de sports d'hiver à Petite-Rivière-Saint-François, comté de Charlevoix.*

Réalisée au coût d'environ 5 000\$, elle concluait " *que les massifs de la Grande-Pointe et du Cap-Maillard ont tout le potentiel nécessaire pour faire de Petite-Rivière Saint-François une station de sports d'hiver de renommée internationale.* " Les coûts d'aménagement d'une cinquantaine de pistes et des infrastructures requises ainsi que l'acquisition des terrains étaient alors évalués à 7,3M\$.

En mai 1975, à la demande de l'Office

de planification et de développement du Québec (l'OPDQ) et dans le cadre des travaux de la Mission d'aménagement de Charlevoix, la même firme déposait une *Étude d'aménagement d'une station de sports d'hiver à Petite-Rivière Saint-François, comté de Charlevoix.*

Il s'agissait d'un véritable plan directeur d'aménagement de la station qui a même fait l'objet d'une maquette. L'estimation des coûts pour l'ensemble des aménagements et des équipements était alors de 21,4M\$. Cette nouvelle étude recommandait l'acquisition immédiate des terrains nécessaires, alors propriété des citoyens de Petite-Rivière et du Séminaire de Québec.

Dans sa programmation de la Mission de Charlevoix de juillet 1975, l'OPDQ, à la demande du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, avait prévu une somme de 2M\$ pour l'acquisition " *des massifs de la Grande-Pointe et du Cap-Maillard dans le but de protéger ce territoire contre toute forme de spéculation.* " La suite devait démontrer que ces prévisions furent dépassées.

Cinq ans plus tard, soit en novembre 1980, le Comité inter-municipal, avec l'aide financière de l'OPDQ, de l'Office du tourisme du Canada, de l'ATR de Charlevoix, de la Caisse d'entraide économique de Charlevoix et de la Caisse Populaire de Petite-Rivière, demandait à la firme SOTAR d'élaborer divers *Scénarios et variantes d'aménagements du projet de station de ski à Petite-Rivière-Saint-François, comté de Charlevoix.*

Cette nouvelle étude avait pour buts de diminuer la taille du projet, d'intéresser d'éventuels investisseurs et les gouvernements à sa mise en œuvre et surtout de ranimer l'intérêt du milieu autour de sa réalisation. L'étude proposa trois grands scénarios, regroupant 17 variantes d'aménagements dont trois furent retenues en raison du nombre de pistes auxquelles elles donnaient accès et de leurs faibles coûts d'aménagements.

Cette étude marquait une première implication financière du milieu dans le projet. Elle donna suite, l'année suivante, à la grande corvée de déboisement de

pistes et aux débuts des activités continues de ski avec les mémorables remontées par autobus qui permirent de faire connaître cette exceptionnelle montagne. Elle ne facilita pas l'implication des gouvernements pour autant.

Mais quatre ans plus tard, en juin 1984, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche confiait au Groupe conseil Roche " la conduite d'études de faisabilité visant le développement d'un Centre international de séjour-destination quatre saisons dans le massif de Petite-Rivière-Saint-François. "

Au printemps de l'année suivante, le Groupe Roche déposa quatre volumineux rapports qui prévoyaient des investissements, sur trois phases, de 277,4M\$, dont 88,5M\$ dans un domaine skiable qui aurait compris 54 pistes et 14 remontées mécaniques pour une capacité " confortable en phase III " de 16 400 skieurs/jour. On prévoyait y construire, en majorité sur le plateau de la Grande-Pointe, quelque 2 700 unités d'hébergement. L'étude mettait aussi un terme aux prétentions d'y aménager une piste olympique, les trois montagnes n'ayant pas le dénivelé requis.

Mais le MLCP jugea nécessaire à l'époque de faire valider les données de l'étude Roche en confiant cette nouvelle expertise à une firme française spécialisée dans le domaine du ski, mais les conclusions ne furent jamais rendues publiques.

L'importance des coûts qu'un pareil projet devait impliquer incita le gouvernement du Québec à l'époque à tenter d'associer le secteur privé à sa réalisation. Quelques investisseurs se montrèrent intéressés, mais ils ne donnèrent pas suite à leurs intentions. Pourtant, le gouvernement, dans une décision du Conseil des ministres, en date du 25 octobre 1985, offrait une participation de 25M\$ de la Société de développement industriel du Québec, en plus d'un montant de 10M\$ pour les infrastructures d'aqueduc et d'égouts.

En décembre 1989, la Société de développement du Massif, en collaboration avec le Groupe Roche, élaborait un " Scénario de développement " dans le but de diminuer l'importance du projet et d'entreprendre de nouvelles démarches, cette fois auprès du gouvernement fédéral. La société voulait profiter de la présence du Premier ministre Brian Mulroney pour relancer le projet.

Le document prévoyait notamment des investissements de l'ordre de 25,5M\$ qui devaient être assumés par les gouvernements et des Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise

(S.P.E.Q.) que la Société de développement du Massif devait mettre en place pour assumer sa quote-part du projet. Ses coûts apparurent encore trop élevés.

L'année suivante, la Société de développement du Massif confiait à la firme SOTAR et aux avocats Pothier, Bégin, Delisle, Veilleux, Morency, Sauvageau et associés le mandat de réaliser une nouvelle étude sur la Transformation du Massif de Petite-Rivière-Saint-François en Centre de ski normalisé selon le concept Station verte.

Déposée en décembre 1990, l'étude prévoyait des investissements de l'ordre de 10,2M\$, pour la phase I, qui furent assumés à parts quasi égales par le Gouvernement fédéral et la Société de développement du Massif qui s'est alors fait transférer, par bail emphytéotique, les terrains et les immeubles que le MLCP exploitait depuis 1983. Le milieu a contribué au projet pour un montant de 1M\$.

Cette étude se démarque des précédentes par la réduction des coûts d'aménagement certes, mais surtout par la localisation des installations entre le Cap Maillard et le plateau de la Grande-Pointe. Toutes velléités de débats sur les avantages et désavantages du nouveau site cédèrent la place à cet exceptionnel momentum de voir enfin *le rêve* se réaliser.

Au milieu des années 1990, au moment de la préparation de la candidature de la Ville de Québec pour les jeux olympiques d'hiver de 2002, diverses études furent menées par le Groupe Roche dans le but de trouver une piste de descente

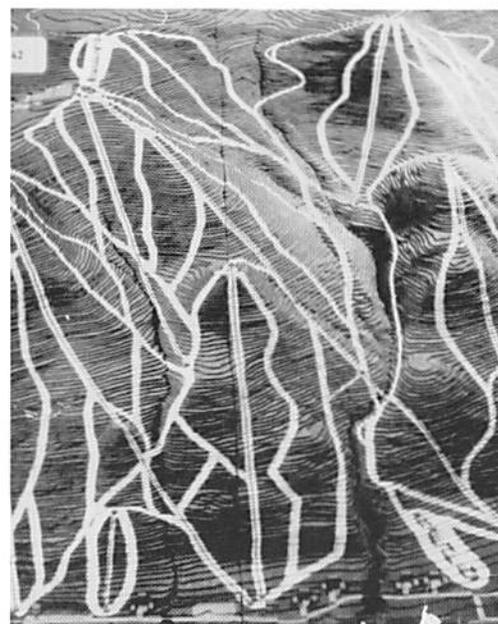
olympique. Le Cap du salut, le Mont des Érables dans le Parc des Hautes-Gorges et le Mont Albert en Gaspésie firent l'objet d'études d'aménagement, mais c'est finalement le Cap Maillard avec sa pyramide qui fut retenu.

Dix ans plus tard, la préparation de la candidature de la Ville de Québec, cette fois pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010, amena la firme Roche, en collaboration avec BPR, EMP Inc, Emile Gilbert et Ass architectes, Pierre Beaudoin MBA et Zins Beauchesne et Ass, à peaufiner le projet du Cap Maillard.

Déposée en mai 2000, l'étude prévoyait des investissements de plus de 25M\$ pour l'aménagement d'une piste olympique et le haussement d'une trentaine de mètres du Cap Maillard, la construction d'un nouveau chalet au sommet et tous les équipements pour l'enneigement du nouveau domaine skiable. Les gouvernements fédéral et provincial assumèrent chacun leur quote-part de 10,4M\$ et la Société de développement du Massif les 5M\$ additionnels et même plus.

En 2002, le nouveau propriétaire de la station dut investir d'importantes sommes pour notamment compléter l'aménagement et l'enneigement de la piste olympique, la construction d'un escalier et d'équipements d'accueil au sommet de la pyramide afin de permettre la tenue de compétitions d'envergure nationale.

Et tout porte à croire, avec les projets que le nouveau propriétaire caresse pour la montagne, que la ronde des études n'est pas encore terminée.



petite - rivière - saint - françois

étude d'aménagement d'une
station de sports d'hiver à
petite-rivière-saint-françois
comté de charlevoix, québec

étude réalisée pour le compte de
l'office de planification et de
développement du québec

la société technique
d'aménagement régional inc.
3333 chemin du souvenir, laval

Étude parue en mai 1975

Charlevoix

200 ans de tradition touristique !

La région de Charlevoix, Réserve mondiale de la biosphère de l'Unesco, par sa nature généreuse et sa culture raffinée, témoigne de ses deux cent ans de tradition touristique.

Ses paysages et ses panoramas ont inspiré les artistes de toutes époques. Ses grands espaces, ses sites naturels et ses attraits exceptionnels, dont Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François, l'ont confirmée comme un endroit de prédilection pour la pratique d'activités de plein air. Ses établissements de villégiature et sa population en ont fait, au fil des années, l'une des plus belles destinations en Amérique du Nord.

www.tourisme-charlevoix.com

Charlevoix

Association Touristique Régionale

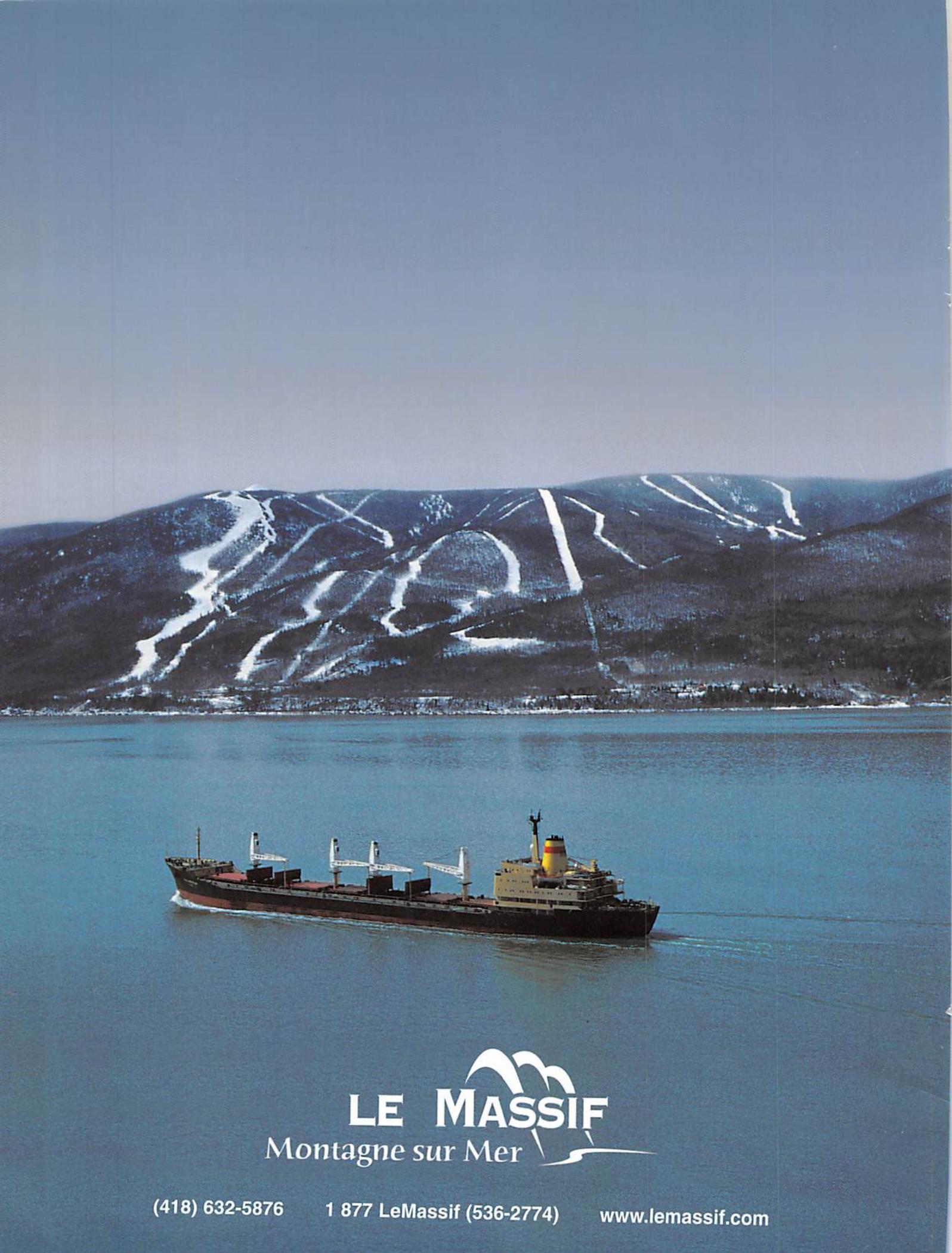
495, boul. de Comporté
La Malbaie (Québec) G5A 3G3
(418) 665-4454
1-800-667-2276

Canada



Québec

Les vacances
dans Charlevoix
c'est l'idéal



LE MASSIF
Montagne sur Mer

(418) 632-5876

1 877 LeMassif (536-2774)

www.lemassif.com